Du Canal à l'Etang

Ville de Capestang

Son et Lumière "la légende de l'étang" - 22 au 25 décembre 2015

Bulletin d'informations municipales N°4 - Janvier 2016

Moins de 8 ans, champion du tournoi des Cheminots

Dictionnaires pour les Cm2

Nouveau skate park

Hommage des collégiens aux victimes des attentats de novembre

Cérémonie du 11 novembre 2015

Inauguration de l'aire de jeu, square Fernand Vidal

Expo des TAP à la médiathèque, juin

Ecole de cirque du Lido sur la place Jean Jaurès, août.

Congrès départemental des sapeurs pompiers

2016 : plus loin, ensemble

L'année 2015 a été marquée par l'horreur des attentats de Paris, les 7 janvier et 13 novembre. Devant une telle injustice, devant une telle barbarie, nous devons rester solidaires et unis autour des valeurs de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité, auxquelles il faut ajouter la Laïcité. Nous devons éviter que la colère que veulent implanter les terroristes dans nos cœurs nous conduise à des amalgames et des raccourcis.

Votre mobilisation lors des rassemblements en hommage aux victimes montre, qu'à Capestang, nous resterons fidèles aux valeurs de notre République. Nous ferons face à ces heures graves que traverse notre pays avec détermination, courage et confiance.

La Commune, c'est une « République dans la République ». C'est là où s'exerce la démocratie de proximité, c'est le lieu du « vivre ensemble ». Nous devons tout mettre en œuvre pour, ensemble, préserver la qualité de vie et l'identité de notre village. C'est le sens de notre action, au sein du Conseil Municipal. Je tiens à vous faire part de la complète mobilisation de l'ensemble des conseillers municipaux. Je tiens à souligner l'action constructive des élus de « Capestang pour tous » qui participent activement aux commissions municipales (urbanisme, viticulture, finances…). Bon nombre de décisions importantes ont d'ailleurs été prises à l'unanimité du Conseil Municipal.

Le dernier exemple en date est la création du Centre Municipal de Santé. Pour faire face à la désertification médicale, Capestang a fait le choix d'une solution ambitieuse et novatrice : embaucher des médecins salariés. Ce nouveau service public de santé contribuera au bien-vivre et à l'attractivité de notre territoire.

Le bien-vivre, c'est aussi un espace public de qualité. C'est en effet un patrimoine du quotidien auquel il faut apporter un soin particulier. C'est pourquoi j'ai décidé de faire de 2016 « l'année de l'espace public » : propreté, aménagements urbains, marquage au sol, signalétique, plantations…Je veux que vous puissiez être fiers de votre village, que vous le trouviez propre, cohérent…et beau !

Ce qui nous réunit, c'est aussi la culture et notre patrimoine. Le spectacle son et lumière « La légende de l'étang », diffusé à Noël, véritable alchimie entre la Collégiale, le Château et l'Étang, sera développé et enrichi. Il contribuera au rayonnement culturel et touristique de Capestang.

En tant que Vice-Président de la Communauté de Communes Sud-Hérault, en charge de l'économie et de l'urbanisme, j'agirai avec détermination pour l'avenir. En 2016, deux actions majeures entreront dans leur phase opérationnelle. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal permettra de mener une réflexion globale et cohérente sur l'aménagement du territoire. Le Schéma Directeur de Développement Economique permettra de développer l'attractivité et le dynamisme du territoire, en favorisant l'accueil de porteurs de projets, en valorisant nos PME et TPE, en faisant du cadre de vie un levier de développement, en confortant la filière viticole et en suscitant le développement de nouvelles filières…

En ces périodes troublées, je veux conclure sur un message d'espoir. Nous avons beaucoup de raisons d'espérer. En nous appuyant sur nos spécificités, nos atouts et le dynamisme retrouvé d'un territoire, nous pourrons aller plus loin, ensemble. Je vous souhaite, à vous et vos proches, une année 2016 remplie d'espérance et de confiance en l'avenir.

Pierre POLARD
Maire de Capestang,
Vice-Président de la Communauté de Communes Sud-Hérault.

SOMMAIRE

3 EDITO
4 INFOS MUNICIPALES
7 BATÎMENTS PUBLICS/EQUIPEMENTS
8 ESPACE PUBLIC/ENVIRONNEMENT
10 VOIRIE
11 URBANISME
12 SÉCURITÉ
13 TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
14 ECOLES/JEUNESSE
16 SANTÉ/SOCIAL
18 PROJETS D'AVENIR
22 INTERCOMMUNALITÉ
24 LA MÉDIATHÈQUE
25 VIE ASSOCIATIVE
31 ÉTAT CIVIL

Mairie de Capestang : Place Danton Cabrol - 34310 Capestang - Tél. 04.67.49.85.95
Directeur de la Publication : Pierre POLARD
Rédaction : Service communication Mairie - Réalisation : Presse People - Baillargues (34)
Crédits photos couverture : Christian Salès / Service communication Mairie.

Hommages aux victimes des attentats : l'attachement aux valeurs républicaines.

Cette année, la France a été frappée deux fois en son cœur par la barbarie de terroristes aveuglés par leur fanatisme. Le 7 janvier et le 13 novembre, des attentats ont eu lieu à Paris, ensanglantant la capitale et glaçant d'effroi tout le pays.

Devant une telle injustice, devant une telle inhumanité, nous devons rester solidaires et unis autour des valeurs de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité. Auxquelles il faut ajouter la Laïcité.

A chaque fois, plusieurs centaines de capestanais et de capestanaises ont marqué leur attachement à ces valeurs, en se rassemblant devant la Mairie pour rendre un hommage digne et ému aux victimes.

Face à cette attaque lâche et sauvage contre nos valeurs, nous saurons faire preuve d'unité et de détermination. Nous ferons face à ces heures graves que traverse notre pays avec courage et confiance.

Comme l'a rappelé le Président de la République, la liberté sera toujours plus forte que la barbarie.

Une nouvelle recrue au sein de l'équipe municipale : des compétences à votre service

Serge Sarrato a rejoint, en septembre 2015, le personnel municipal en qualité de responsable « finances / investissements ». Bienvenue à lui !
Près d'un an après le départ (non remplacé) d'Odile Barreau (Directrice Générale des Services), il était en effet nécessaire d'étoffer l'équipe.
Agé de 40 ans, Serge Sarrato est originaire de Lézignan Corbières. Il a au préalable exercé les fonctions de secrétaire de Mairie dans plusieurs collectivités du Gard et de l'Aude. Son sens du relationnel lui a permis de s'intégrer rapidement et son expérience, d'être immédiatement opérationnel.
Dans un contexte difficile pour les finances publiques locales, la nouvelle recrue a principalement en charge de superviser les processus comptables et de veiller au suivi des budgets, en collaboration directe avec le Maire. Il a également pour mission de constituer les dossiers d'appels d'offres ainsi que les dossiers de demande de subventions pour les projets d'investissement à venir. Il s'agit aussi pour lui d'assurer une veille juridique et règlementaire, garante de la conformité légale des différents actes et délibérations.
Notre fonctionnement est un peu atypique, puisqu'il n'y a plus à Capestang de Directeur Général des Services ou Secrétaire de Mairie. Le Maire préfère s'appuyer sur des chefs de service efficaces avec qui il fait le point très régulièrement, avec en complément, des compétences ciblées comme celles de Serge Sarrato. Cette organisation est plus dynamique et réactive pour rendre les meilleurs services au quotidien et répondre aux défis de demain.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement.

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.
L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
A la Mairie de votre domicile
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

« Plan pluriannuel d'investissement : anticiper pour mieux gérer

Un plan pluri-annuel d'investissement 2016-2020 a été élaboré, intégrant l'aire de lavage pour les machines agricoles, les travaux sur la Collégiale, les aménagements urbains, le plan d'entretien des bâtiments, rues et chemins, les travaux d'accessibilité, les aménagements paysagers…pour un montant d'environ 4,7 millions d'€.
Ce plan est à la fois ambitieux et réaliste. Il est également nécessaire pour continuer à assurer un bon niveau d'équipement de la Commune, et un cadre de vie sûr et agréable.
Afin de financer ces investissements, le choix a été fait d'emprunter 750 000 €. Cet emprunt représente 15% du financement total, le reste étant réparti entre auto-financement et subventions.
Compte tenu des bonnes conditions d'emprunts actuelles (taux de 2.27%), il est important d'anticiper pour sécuriser notre capacité d'investissement, tout en maîtrisant la dette.
A l'issue de ce plan, en 2020, la dette par habitant sera du même niveau qu'aujourd'hui soit 800 € par habitant. »

« La légende de l'Etang » : un investissement pour le rayonnement de Capestang

"La légende de l'Etang", spectacle « son et lumière » projeté du 22 au 25 décembre sur la façade de la Collégiale, a réuni de nombreux spectateurs. Cette œuvre est inspirée des peintures Médiévales du Château de Capestang et de son patrimoine.
Elle a été conçue, à notre demande, par Christian Salès, auteur de superbes performances à l'exposition universelle de Shangaï , la Station Spatiale internationale et l'été dernier le son et lumière de Béziers. Avec son groupe « OC », il avait enchanté les 450 spectateurs présents lors du spectacle joué dans la cour du Château durant l'été 2015.
Au-delà de l'animation de Noël, "La légende de l'Etang" a été conçu pour être réutilisé et enrichi, afin d'être diffusé à d'autres périodes de l'année, notamment pendant l'été.
Des mécènes seront sollicités pour contribuer au financement de ce qui deviendra, n'en doutons pas, un véritable spectacle grand public de forte notoriété. Les 10 000 € engagés par la Commune pour cette première version sont donc un véritable investissement au service du rayonnement culturel et touristique de Capestang.

Crédit photos : Christian Salès

Marché languedocien toute l'année en matinée.

Mercredi et Dimanche :
Place Jean Jaurès
Mercredi, Samedi et Dimanche :
Marché Couvert

Mairie de Capestang
Place Danton Cabrol - 34310 Capestang
Tel: 04 67 49 85 95
Email : mairie@ville-capestang.fr
Site internet : www.ville-capestang.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mardi au Vendredi : 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30.

Cérémonies patriotiques

19/03	Journée nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc
8/05	Anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945
27/05	Journée nationale de la Résistance
7/06	Commémoration événements de Fontjun
8/06	Hommage aux morts pour la France en Indochine
8/06	Appel historique du Général De Gaulle
16/07	Commémoration des persécutions racistes et antisémites et hommage aux « justes » de France
11/11	Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918
5/12	Hommage aux morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie, Maroc, Tunisie

Planning LOTO 2016 - Salle Polyvalente		
Vendredi 29 janvier	21 h	Ecole de rugby
Dimanche 7 février	15 h	Handball
Dimanche 14 février	15 h	Anciens combattants
Samedi 20 février	21 h	ABB XV
Dimanche 13 mars	15 h	Tous unis pour Sascha
Vendredi 18 mars	21 h	Ecole de rugby
Renseignements : 04 67 49 85 95		

Distribution Sacs poubelles

du 7 au 11 mars
du 6 au 10 juin
du 5 au 9 septembre
pour retirer les sacs, les personnes devront amener pour leur première distribution un justificatif de domicile.
Vous pouvez retirer des sacs Toutounet toute l'année

Nouveau site Internet : plus clair, plus lisible et plus convivial

Une nouvelle version du site Internet de la Commune a été mise en ligne.

Nouveau site, nouvelle adresse : www.capestang.fr

Nous l'avons repensé pour être plus clair, plus lisible et plus convivial. La navigation entre les différentes pages a été simplifiée pour un accès plus facile aux informations recherchées.

Cette nouvelle version est adaptée aux nouveaux outils de consultation : tablettes et smartphones. La technologie utilisée rendra plus facile la mise à jour du contenu, vous permettant d'accéder à des actualités régulièrement renouvelées.

Il reste encore quelques ajustements à effectuer pour qu'il soit entièrement opérationnel. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques via messages privés sur cette page ou à l'adresse mail : mairie@ville-capestang.fr

Bonne visite @ toutes et tous !

LOCALISER LES TRAVAUX EN COURS ou prévus... Rien de plus simple !

Il suffit de consulter dans la rubrique Mairie, Aménagement du Territoire puis, "Travaux en cours".

Vous accéderez alors à une carte interactive. Les petits indicateurs représentent les travaux en cours.

En cliquant dessus, vous obtenez la description des travaux, ainsi que leur durée.

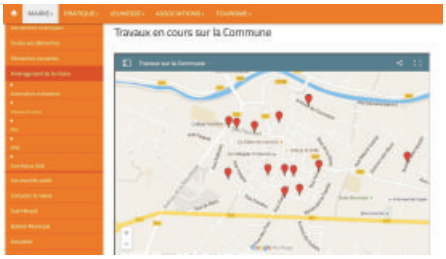

Camping municipal : qualité d'accueil et tarifs attractifs

Pour l'été 2015, le camping municipal a accueilli près de 2500 campeurs. Cette bonne fréquentation se traduit par un taux de remplissage de presque 75% du 15 juillet au 15 août.

Il est vrai que les atouts ne manquent pas sur notre territoire : le Canal du Midi, la richesse patrimoniale, l'œnotourisme, la proximité de la mer...ou tout simplement le farniente au calme !

Les campeurs qui séjournent à Capestang sont avant tout à la recherche d'un endroit bien entretenu, calme, avec des tarifs attractifs, pour des vacances en famille.

Le "livre d'or" et les messages élogieux reçus témoignent de la qualité de l'accueil et des prestations. Un grand merci à l'équipe qui gère cet établissement : Guylène Romero pour la partie administrative, Stanislas Crueze et Thomas Radloff pour l'accueil des campeurs et l'entretien du site, sous la responsabilité de l'adjointe Sylvie Gisbert.

Pour la saison prochaine, les mobil-home seront réaménagés et une terrasse en bois sera réalisée devant chacun d'eux. Le Wifi gratuit verra sa portée étendue (aujourd'hui, seul un petit périmètre près de l'accueil est desservi). Enfin, une stagiaire en formation "accueil et animation en milieu rural" a travaillé sur l'amélioration des services à proposer aux campeurs.

Pour 2016, le Camping Municipal ouvrira ses portes le LUNDI 21 MARS pour accueillir nos amis les touristes dès le week-end de Pâques.

Pour tous renseignements, réservations ou curiosité, vous pouvez consulter le Site de Capestang ou le Facebook Camping Municipal de Capestang.

Coordonnées Mairie de Capestang : Tél. 04.67.49.85.95

Mail : mairie@ville-capestang.fr

Facebook : Ville de Capestang

+ 930 Amis
+ 8500 Portées de Publications sur 1 semaine
+ 2849 Vues du petit film de la Buffatière lors de Total Festum
+ 2474 Vues du petit film de La Marseillaise chantée par la Chorale Internationale et reprise par la population en hommage aux victimes des attentats sur Paris
+ 2341 Vues du Feu du 14 Juillet 2015

Nous publions que les informations qui concernent notre commune, transmises par la commune, les écoles et les associations locales.

BÂTIMENTS PUBLICS / ÉQUIPEMENTS

Agenda d'Accessibilité Programmée : l'accessibilité pour tous, partout

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été approuvé. Ce document recense les actions à mener pour mettre aux normes d'accessibilité, conformément à la loi de 2005, la trentaine d'établissements recevant du public dont la Commune a la responsabilité (mairie, EHPAD, salle polyvalente...). Étalés sur 6 ans, ces travaux représentent un montant de **1.5 million d'€**. Une demande de subvention (40%) au titre de la DETR a été sollicitée auprès des services de l'Etat. En 2016, l'accent sera mis sur les écoles, la Mairie et les salles municipales.

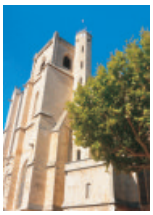

Collégiale Saint-Etienne : investir pour l'emblème du village

Une étude visant à définir les travaux d'urgence (mise en sécurité, mise hors d'eau), ainsi que les travaux de restauration et d'embellissement a été confiée à un architecte du patrimoine, Mr Fabrice Fiore. A partir d'un diagnostic détaillé, basé notamment sur des prises de vue extérieures et intérieures réalisées avec un drone, il s'agira de mettre en place un plan pluriannuel d'investissement. L'association « Les Amis de la Collégiale », très active pour la sauvegarde de cet édifice, est associée à la démarche. Seule une démarche structurée et la définition d'un plan d'ensemble nous permettront de solliciter des aides auprès de financeurs (DRAC, Région) devenus de plus en plus exigeants sur la qualité des projets. Notre Collégiale, véritable emblème du village, mérite toute notre attention et doit retrouver son éclat, symbole du rayonnement retrouvé de Capestang.

Skate-Park : un espace dédié à la jeunesse

Le dimanche 21 juin a eu lieu l'inauguration du nouveau skate-park de Capestang, en présence de Claude Zemmour, Vice-Président du Conseil Régional, et Marie-Pierre Pons, Vice-Présidente du Conseil Départemental.

La Commune dispose désormais d'un équipement de qualité, composé de modules permettant à tous, du débutant au confirmé, de pratiquer sa discipline : BMX, trottinette, skate-board,... La diversité des pratiques, l'envie de se dépasser, l'entraide entre les plus expérimentés et les moins expérimentés sont autant de caractéristiques de cet espace dédié à la jeunesse. De nombreux pratiquants venant des Communes voisines, voire de plus loin, ont pu le tester, et l'approuver semble-t-il. Ce projet, d'un montant de **131 000 €**, a été **subventionné par le Département et la Région** à hauteur de **66 000 €.**

Courts de tennis : conforter la dynamique sportive

Le samedi 13 juin a eu lieu l'inauguration des deux nouveaux courts de tennis de Capestang, en présence de Claude Zemmour, Vice-Président de la Région, et Catherine Reboul, Conseillère Départementale.
Ces nouveaux courts permettront au Tennis Club de Capestang de conforter sa dynamique, sous l'impulsion de l'équipe de bénévoles emmenée par son président Gilles Olcina. A travers cet équipement, la municipalité concrétise son souhait de maintenir et de développer la pratique sportive, mais également et c'est très important, de conforter une réelle vie associative locale.
Ce projet, d'un montant de **86 000 €**, a été **subventionné par le Département et la Région** à hauteur de **50 725 €.**

Aire de jeux « Fernand Vidal » : un projet des enfants pour les enfants

L'aire de jeu du square « Fernand Vidal » a été inaugurée le 12 décembre, en présence du Conseil Municipal des Enfants 2014-2015.
C'est l'aboutissement d'un projet élaboré en partenariat avec la municipalité. Nos jeunes élus ont souhaité mettre en place une aire de jeux pour les 7-14 ans. A partir de leur étude, un cahier des charges a été élaboré et une consultation d'entreprises lancée.

Les deux entreprises les plus performantes ont dû défendre leurs produits devant le Conseil Municipal des Enfants, qui a contribué au choix de l'entreprise lauréate.
Un bel exemple du sérieux et de l'implication de nos jeunes élus !
Ce projet, d'un montant de **35 000 €**, a été **subventionné à 50% par le Département.**

Aménagement des anciens vestiaires : une réalisation des services techniques

Réalisé par les services techniques municipaux, cet aménagement a pour but de créer une salle multi-usage pour l'ABB XV afin d'accompagner son évolution en fédérale 3. Il s'agit aussi de créer des locaux plus fonctionnels pour l'école de rugby et des vestiaires pour les collégiens. Avec cet investissement évalué à **40 000 €**, la Commune s'engage pour ces structures qui contribuent, tout au long de l'année, à l'épanouissement de nos enfants et au rayonnement de nos territoires.

Espace public : investir pour le quotidien

Elagage :

Les arbres du village sont des éléments importants pour l'agrément du cadre de vie. Certains ont été laissés à l'abandon pendant trop longtemps. Une grande opération de « remise à niveau » était nécessaire pour leur redonner une forme plus harmonieuse et éviter les risques de chutes de branches. Confiée à une entreprise spécialisée, cette opération d'un montant de **15 000 €** a concerné la place Jean-Jaurès, la place Ferrer, la place Jean Moulin, l'école maternelle, la rue de Strasbourg et le camping municipal.

Bornes électriques Place Jean Jaurès :

Quatre nouvelles bornes de distribution d'électricité ont été installées place Jean-Jaurès. Utilisées par les commerçants du marché, ou les orchestres qui s'y produisent, ces bornes contribuent à la vie de la place. Ces bornes, respectant les nouvelles normes, remplacent les anciens dispositifs escamotables qui n'étaient plus étanches, nécessitaient des réparations coûteuses chaque année et pouvaient occasionner des risques pour les usagers.

Clôture du stade d'entrainement :

La clôture du stade d'entrainement a été entièrement rénovée. Réalisée en grillage blanc, la nouvelle clôture remplace avantageusement l'ancienne en béton.
Compte tenu de son état de délabrement, l'ancienne clôture présentait des dangers pour les usagers du stade, notamment les enfants de l'école élémentaire. En effet des panneaux de béton menaçaient de se décrocher, engendrant un risque évident.
Ce changement a des retombées esthétiques non négligeables ! La vue directe sur le terrain, avec au fond l'école élémentaire qui se dessine, donne une « respiration » à cette entrée de village, autrefois confinée par la clôture en béton. Cette perspective dégagée donne une agréable impression d'espace et de profondeur aux abords de notre village.

Effarouchement des oiseaux :

Une campagne d'effarouchement des étourneaux s'est déroulée du 7 au 11 septembre 2015 sur le secteur de la place Jean Jaurès, place Jean Moulin et place des Martyrs de la Résistance.
L'opération a porté ses fruits puisqu'il n'est plus nécessaire de nettoyer chaque jour la cour de l'école maternelle. L'amélioration de l'hygiène pour nos enfants est donc significative. Par ailleurs, la population d'oiseaux a très fortement baissé sur la place Jean-Jaurès et sur la plupart des dortoirs habituels.
Nous espérons que cette amélioration de l'hygiène de l'espace public sera durable.

Campagne de capture des chats errants

La municipalité a enregistré des plaintes concernant la prolifération de chats errants. Afin d'en réguler la population, une campagne de capture des félins a été organisée du 12 au 16 octobre 2015 sur le territoire de la Commune.
Au total, sur trois sites recensés par la police municipale (dans le cœur du village et les écarts), 34 chats ont été capturés, identifiés et stérilisés. Tous ont été relâchés à l'endroit de leur capture 48 heures après leur opération. . Le déroulement de cette opération a été supervisé par la Police Municipale en accord avec la S.P.A. de Béziers.
Les habitants de ces 3 sites se sont dits satisfaits de l'opération, de son déroulement respectueux des animaux, ainsi que de la réponse de la municipalité face à ce problème.
En cas de besoin, cette opération sera reconduite en 2016.

Ruisseau du Saint-Laurent : des travaux pour la sécurité

deux tranches de travaux de curage du ruisseau et de consolidation des berges se sont déroulées, pour un montant de **25 000 €** :
- fauchage des berges et curage du ruisseau
- consolidation des berges par des enrochements, notamment sur une portion fragilisée lors des intempéries de l'automne 2014.

Par ailleurs, les services du Conseil Départemental ont procédé, suite à notre demande, à l'élimination d'un embâcle formé sous le pont des Auberges.
Ces travaux concourent à améliorer l'écoulement de l'eau en cas de fortes pluies et de garantir au mieux la sécurité des riverains.
Par ailleurs, une étude hydraulique a été décidée et confiée à un bureau d'études spécialisé. Elle porte, d'une part, sur l'analyse du fonctionnement du ruisseau, de son bassin versant de collecte, et, d'autre part, sur les mesures nécessaires à la préservation des berges et à la réduction des inondations. Il s'agit également de réfléchir au dimensionnement d'ouvrages de franchissement de ce cours d'eau, en vue de l'urbanisation future du secteur ouest du village.

Photomontage de la section du pont métallique en Rive Droite (Triple alignement)

Canal du Midi : replantations en 2016

Le projet de plantation pour 2016 est le suivant :

• En Rive Droite entre le pont en pierre et l'Aqueduc de Saïsse, la plantation d'un simple alignement de micocouliers ainsi qu'un peuplier blanc signal de la présence de l'ouvrage, environ **26 arbres**

• La plantation d'un triple alignement en Rive Droite entre l'Aqueduc et le pont métallique, environ **60 arbres**;
Nous gardons bien sur les deux beaux oliviers déjà en place.

• La plantation d'un simple alignement en Rive Gauche entre l'Aqueduc et le pont métallique, environ **22 arbres**.

Maitrise de l'energie

La maitrise de l'énergie (MDE) regroupe des actions d'économie et de gestion énergétique. Ces techniques permettent de diminuer la consommation d'énergie d'un bâtiment, dans un souci d'économies financières (maitrise des coûts) et de réduction de l'empreinte écologique. Nous allons mettre en place un audit maitrisé de l'énergie de tous nos bâtiments communaux avec l'aide de notre partenaire Hérault Energies.

L'objectif est de dresser un état des lieux du patrimoine communal et d'offrir des préconisations en matière de comportement ou d'investissement.

Chaque intervention fait l'objet d'un rapport de synthèse mais outre le bilan énergétique du patrimoine communal, il indiquera, sous forme d'un plan hiérarchisé et d'un calendrier prévisionnel, l'ensemble des actions pouvant être engagées par la mairie dans le domaine de l'Utilisation Rationnelle de l'Energie.

Cette analyse constitue une aide à la décision et à la mise en place d'une gestion énergétique d'un patrimoine, proche des préoccupations de la collectivité.

Hérault Energies préconisera des actions d'améliorations énergétiques avec des subventions allant jusqu'à 60% suivant les travaux engagés.

Grâce à cette action et au retour d'expérience d'autres communes (Valros, Lignan/orb) nous pouvons prétendre une économie de 20% sur la consommation en électricité et gaz.

De plus, grâce à notre affiliation à HERAULT ENERGIE, la commune a participé à un achat groupé d'électricité et de gaz. Suite à cette renégociation, nous avons une facture qui baissera dès l'année prochaine d'environ 12%.

Eclairage public

Grâce au SIVOM d'Ensérune, les travaux d'extension sur la route de Poilhes ainsi que le changement des tubes fluorescents dans le centre sont finies.

Nous continuons à améliorer notre éclairage en imposant dans certains lotissements des luminaires à LED (40% d'économie). D'autres travaux d'éclairages sont prévus sur la commune, extension du chemin de Flassan, éclairage du pont de pierre, etc.. en bénéficiant encore de 60% de subvention de la part d'Hérault Energie.

Toujours dans la même optique de faire des économies, grâce à notre prestataire de maintenance de l'éclairage public, nous baisserons de puissance sur environ 40 lampadaires. Nous passerons de 250 watt à 100 Watt avec la même luminosité. Ceci nous permettra de baisser encore notre facture de 10%.

D11 : Un “boulevard Urbain” pour Capestang

Les travaux de requalification et de réaménagement de la D11 sont enfin terminés !

L'inauguration officielle a eu lieu le mardi 21 juillet 2015, en présence du Président du Département, Kléber Mesquida, qui a salué la qualité de ce « véritable boulevard urbain qui traverse Capestang ».

La maîtrise d'ouvrage de ce chantier a en effet été réalisée par les services techniques du Département, dont le professionnalisme a permis de bénéficier d'une baisse du coût de 20% par rapport à ce qui était initialement prévu. Au final, c'est un chantier de plus de **2 millions d'€**, qui a mobilisé de nombreux corps de métier. Renforcement de la chaussée, enfouissement des réseaux électriques, réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement, aménagement des trottoirs, mobilier urbain…

La participation financière de la Commune s'élève à : **1,1 million d'€**, financés à hauteur de 600 000 € par emprunt, 180 000 € de subventions « amende de police » (fonds gérés par le Département à destination des aménagements de sécurité), le restant étant auto-financé

Réfection des rues : pour une qualité urbaine

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, la réfection de plusieurs rues a été réalisée.

Tout d'abord l'**Avenue de la République**, depuis le carrefour avec la D11 jusqu'à celui de la rue de la République. Le financement de ce chantier a été intégré dans l'enveloppe financière du réaménagement de la D11.

Plusieurs autres rues ont été refaites : **rue Lucien Salette**, **rue Chevreuil**, **rue de la Paix** et l'**impasse Gigiry**. Ces travaux, d'un montant de **35 000 €**, ont été **subventionnés à hauteur de 25 500 €** par le Conseil Départemental.

Rue de la Paix

Rue Lucien Salette

Réfection des chemins : un patrimoine rural conforté

Les chemins n'ont pas été oubliés : **chemin de Fontélarié, des Gours, des Connagues, de Cibadiès…** Sans oublier des réparations ponctuelles sur plusieurs chemins dans l'optique des vendanges.

Au total, ce sont **60 000 €** qui ont été investis dans ce patrimoine rural que constituent nos chemins ruraux. Ces travaux ont été **subventionnés à hauteur de 24 800 €** (10 000 € par le Conseil Départemental et 14 800 € par l'Etat, la Région et le Département suite aux intempéries de l'automne 2014).

A la demande de la municipalité, les services du Département ont fait procéder à la réfection de la RD37E5 dite « **route du Viala** », réfection de la chaussée sur la section comprise entre le carrefour de la RD 37 (route de Poilhes) et le hameau. Les riverains et les usagers avaient fait part à plusieurs reprises de leur insatisfaction quant à l'état de la chaussée. Le chantier, d'un montant de **100 000 €**, a été intégralement pris en charge par le Département.

Taxe d'Aménagement : baisse du taux pour plus d'attractivité

Le taux de la taxe d'aménagement a été ramené de 5% à 3,5%.

La taxe d'aménagement est due lors d'un dépôt de permis de construire, par exemple. Lorsque cette taxe a remplacé la taxe locale d'équipement en 2012, le taux a été conservé à l'identique alors que l'assiette et les modalités de calcul de la taxe avaient été modifiées. Cette modification engendrait des hausses importantes pour les projets de construction. Certains projets ont du être abandonnés à cause de cela, privant ainsi nos entreprises locales de quelques chantiers supplémentaires.

Avec cet ajustement significatif à la baisse, nous voulons rendre Capestang plus attractif aux investissements pour un développement maîtrisé et accessible au plus grand nombre.

Zone A du PLU : modification du règlement pour conforter l'activité agricole

La période de concertation et de réflexion avec les agriculteurs a mobilisé, au sein de la commission communale agricole, des représentants à la fois des caves coopératives et particulières, ainsi que d'autres productions agricoles comme le maraîchage.

Les besoins d'évolution de l'activité agricole: agrandissement de bâtiment, relocalisation, diversification et nouvelles productions, circuits courts,..... doivent être pris en compte dans les documents d'urbanisme pour accompagner les professionnels de l'agriculture dans le développement de leur activité. C'est tout le sens de la modification du règlement actuel de la zone agricole (A) du PLU que nous menons.

La procédure est bien avancée, même si nous avons été ralentis de plusieurs mois par le projet lancé par l'État « de classement » en site classé des abords du canal du midi. Un projet contesté par une majorité des agriculteurs propriétaires du foncier impacté par la zone de classement. L'État doit revoir sa copie.

Notre engagement est d'aller vite, pour donner aux agriculteurs, la possibilité d'agrandir ou d'implanter de nouvelles constructions d'activités à usage agricole dans la zone normalement destinée à cela. Avec le règlement actuel c'est impossible, la modification du PLU va changer cet état de fait. Nous serons ainsi conforme à la loi « d'avenir pour l'agriculture » du 13 octobre 2014 et en adéquation avec les directives du SCOT en matière agricole.

Les propositions réglementaires portent essentiellement sur :

- La possibilité d'évolution pour les domaines existants (22 campagnes sur notre territoire), avec notamment le changement de destination d'un bâtiment existant (communs, cave,.....).
- Les nouvelles constructions pour le maintien, le développement et la diversification de l'activité agricole.
- Les extensions limitées (20%) de bâtiments d'habitation.
- La création d'un secteur spécifique pouvant recevoir des activités (élevage par exemple) et nécessitant un raccordement à l'eau potable (confection de produits alimentaires,...).

La zone Agricole (A) dont la surface totale reste inchangée, sera sectorisée en conséquence.

Il s'agit toutefois de préserver la zone agricole d'une urbanisation inappropriée, de lui conserver son caractère au service de l'agriculture (et les activités qui en découlent), de maintenir son potentiel agronomique, biologique et économique.

Toutes les nouvelles dispositions réglementaires devront se faire sans compromettre l'activité agricole, la qualité paysagère du site et la sauvegarde du patrimoine architectural.

Le projet de modification est finalisé et validé en commission communale agricole, il fait l'objet d'une consultation des services de l'État, pour une approbation du document final et applicable fin du 1er semestre 2016 au plus tard.

Plan Communal de Sauvegarde : un outil au service de votre sécurité

Le PCS est un outil pour planifier les actions des acteurs communaux en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Son utilité a été démontrée lors des intempéries de septembre et novembre.

Exercice « grandeur nature »

A l'initiative de la municipalité, une formation au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a eu lieu le 20 janvier 2015.
La formation a été animée par un intervenant de Predict (filiale de Météo France spécialisée dans la gestion des risques) et a réuni élus, agents municipaux (administration, technique, police), pompiers, gendarmes et agents du service des routes du Conseil Général. Des pompiers professionnels, intéressés par cette initiative y ont assisté. Au total près de 80 personnes étaient présentes.
La matinée réservée à la formation théorique a été suivie d'un exercice grandeur nature. Il s'agissait de simuler la survenance d'un orage violent et stagnant sur le village. Cet exercice a permis de mettre en lumière les points à améliorer (communication entre les équipes, organisation des locaux…), les besoins en matériel (couvertures de survie, talkie-walkie,…).
Cet exercice instructif et enrichissant sera reconduit en 2016.

Convention de partenariat

Le Maire de Capestang et les responsables des entreprises Abello (bâtiment) et Bessière (travaux publics) ont signé des conventions de mise à disposition de matériel en cas d'évènement majeur.
Ces conventions ont pour objectif de définir les modalités de mise à disposition auprès de la Commune d'engins de chantier (tractopelles, camions…) lors du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde. En effet, la collectivité ne dispose pas de tout le matériel nécessaire pour assurer en urgence des déblaiements importants en cas de crues, d'inondations, de tempêtes…
Il est important de pouvoir s'appuyer sur ces entreprises capestanaises dont le professionnalisme n'est plus à démontrer. Cette logique de partenariat doit associer toutes les compétences pour contribuer à assurer la sécurité de l'ensemble des habitants.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Le DICRIM, distribué dans toutes les boîtes aux lettres, a pour but de vous informer sur les risques existants et les moyens de s'en protéger.

Police Municipale : un bilan encourageant

Dès 2014, le choix a été fait, conformément à nos engagements, de recentrer la Police Municipale sur ses missions de terrain, afin de contribuer au mieux à la tranquillité publique.

Ce travail conjoint avec les services de Gendarmerie porte ses fruits puisque les faits de délinquance (agression, vols, escroquerie) ont baissé de 35% entre 2014 et 2015.

Plusieurs actions ont été mises en place dès 2014 et se poursuivent :

- **Les tournées nocturnes :** cette présence rassurante, très bien ressentie par la population est très utile dans la prévention des dégradations ;
- **Les patrouilles conjointes avec la Gendarmerie :** à pied ou en VTT, elles permettent une meilleure synergie entre les services et une plus grande efficacité ;
- **L'Opération Tranquillité Vacances :** ce dispositif, qui permet une surveillance accrue des habitations lors de l'absence des propriétaires, connait un succès grandissant grâce à sa facilité d'inscription et son efficacité.

Il est à noter que les agents de Police Municipale sont désormais dotés de gilets pare-balles, conformément aux préconisations du Ministère de l'Intérieur (l'acquisition a été subventionnée par l'Etat). Compte tenu de leurs nouvelles missions qui exigent une présence accrue sur le terrain, ces équipements de sécurité devenaient une nécessité.

L'accent a également été mis sur la verbalisation des infractions. Le nombre de verbalisations est ainsi passé de 86 en 2014 à 355 en 2015. Même si des progrès restent à faire, nous pouvons en constater les effets : moins de voitures « épaves » dans les ruelles, moins de rues bloquées par des voitures, gravats et matériaux de constructions, meilleure utilisation des parkings… Le bon sens et le respect des autres permettront au fur et à mesure de faire baisser le niveau des verbalisations.

Opération Tranquillité Vacances : zoom sur un service en développement

Mairie Vigilante
CAPESTANG

A l'initiative de la municipalité, la Gendarmerie et la Police Municipale veillent sur les habitations pendant les vacances ou absences du domicile. Le service gratuit « Opération Tranquillité Vacances », mis en place en 2014, monte en puissance avec près de 57 inscriptions cette année (contre 32 en 2014), principalement cet été. Il est destiné à lutter contre les cambriolages.

Cette opération comporte en plus des missions habituelles de la Police Municipale un plus grand nombre de patrouilles dans le centre-ville, les zones pavillonnaires, mais aussi autour des commerces et bien sûr les habitations momentanément inoccupées.

Pour ceux qui souhaitent profiter de cette surveillance, il est possible de s'inscrire au bureau de la Police Municipale. C'est gratuit et confidentiel. La Police Municipale donnera des conseils et des recommandations pour améliorer la protection du domicile pendant votre absence au moment de vos vacances.

Les services de police organisent des patrouilles régulières à des heures différentes. La Police Municipale informe les bénéficiaires par SMS à chacun de leur passage au domicile concerné.

Radars pédagogiques : un dispositif complet

Le dispositif des radars pédagogiques est maintenant au complet avec deux radars placés aux entrées du village, route de Puisserguier au niveau du cimetière, avenue de Nissan à proximité d'Intermarché.

Le troisième radar a vocation à être déplacé en fonction des besoins. Son positionnement avenue de la République a permis de valider que les vitesses à cet endroit n'étaient pas excessives, avec une moyenne de l'ordre de 40 km/h.

Propreté
Voirie
Espaces verts
Eau du Canal
Allo ! Mairie
N°Vert 0 800 0 34310
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Rentrée scolaire : des engagements forts de la Commune

La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions à l'école maternelle, ainsi qu'à l'école élémentaire. Equipes enseignantes et agents municipaux ont fait en sorte que les quelques 280 élèves aient les meilleures conditions d'accueil.

L'école maternelle a vu l'arrivée d'une nouvelle directrice, Mme Charlotte Finiels et d'une nouvelle enseignante, Mme Claire Langlet. A l'école élémentaire, une nouvelle enseignante pour la CLIS, Mme Gumery, a rejoint l'équipe enseignante sous la direction de Mr Gilles Bothorel.

Tous les enfants des écoles ont reçu gratuitement les fournitures scolaires nécessaires à leur apprentissage. Cet engagement de la Commune représente environ 60 € par enfant. Autre engagement fort : la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires, ainsi que de l'étude surveillée jusqu'à 17h30.

Les baisses de prix du restaurant scolaire, décidées en 2014, sont maintenues, ainsi que l'extension à 18h30 de l'horaire de la garderie du soir sans augmentation de tarif. Il est à noter le changement de prestataire pour le restaurant scolaire : potages et pâtisseries « maison », plats traditionnels, produits bio, fruits frais…seront plus souvent au menu pour que le repas redevienne un moment de plaisir !

Au final, le budget scolaire représente plus de **15% des dépenses de la Commune.** Donner de bonnes conditions d'apprentissage à nos enfants, garantir l'égalité d'accès au savoir pour tous, c'est fondamental. L'éducation, ce n'est pas une dépense, c'est un investissement pour l'avenir.

Les TAP, temps d'activités périscolaires

TAP MATERNELLE

C'est dans la bonne humeur que nous avons démarré notre deuxième année TAP avec un taux de remplissage de 97% à l'école maternelle.Cette année, nous proposons aux enfants les activités suivantes :

- Eveil Musical avec Guillaume,
- Occitan avec Lucile,
- Baby Gym avec Benoit,
- Judo avec Franck,
- Danse Orientale avec Anessa,
- Arts plastiques avec Vanessa et Céline, et pour les Tous petits et suivant leur rythme : Espagnol, conte, marionnette et diapositive avec Incarnation et Rosalie. Nous tenons à ce que ces temps d'activés restent ludiques, agréables, gratuits et adaptés à tous les enfants.

TAP PRIMAIRE

L'organisation des TAP pour l'année scolaire 2015/2016 a été reconduite de la même façon que l'année passée:

- activités réparties sur les lundi mardi jeudi et vendredi après la classe de 15h50 à 16h35
- gratuité des activités

- inscription automatique de tous les enfants avec la possibilité pour les parents d'une désinscription
- diversité des activités avec des animateurs qualifiés.

Quelques nouveautés sont apparues comme la langue des signes, l'occitan, le football et la boxe qui viennent s'ajouter aux activités déjà existantes l'année passée : théâtre, handball, pétanque, danse jazz, rugby, escrime, découverte de l'art, art plastique, tennis, informatique, basket.

Tout un choix d'activités accessibles à tous les enfants accompagnés par 16 animateurs pour la pratique de 14 activités.

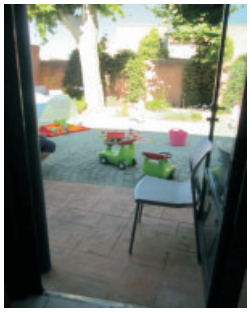

Canal-jeu

Un lieu de rencontres pour les familles avec des tout-petits

Depuis maintenant trois ans il existe un lieu tout spécialement dédié aux familles : CANAL-JEU, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), structure cofinancée par la CAF de l'Hérault et la Communauté de Communes SUD-HERAULT. C'est un lieu ouvert à tous les enfants (de la naissance jusqu'à 6 ans) accompagnés d'un adulte : papa, maman, mamy…

On va à CANAL-JEU en famille pour jouer ensemble, se détendre, rencontrer d'autres enfants, d'autres parents, partager une collation ou une activité : lire un livre, faire de la gym, cuisiner, chanter, jardiner…

C'est un lieu gratuit, sans obligation de donner son nom ni de rester. On peut aller à Canal-Jeu une fois de temps en temps, ou toutes les semaines, dans son village, ou dans les villages voisins. Canal-Jeu est itinérant, et ouvre les matins de 9h à 12h : à Puisserguier (Maison des enfants à côté de la maternelle) le lundi à Capestang (médiathèque) le vendredi (sauf le premier vendredi du mois) à Cessenon (espace Léo Lagrange) le Mercredi à Cruzy (salle des jeunes) le premier vendredi du mois

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe de Canal-Jeu.

Renseignements au Service Petite Enfance 04.67.35.95.43.

CP/CE1 Mme BERNARD Dorothée
voyage à Paris du 04/05/15 au 07/05/15

CE1/CE2 Mr MAURIAC Ferdinand
voyage en péniche sur le canal du midi
du 11/05/15 au 13/05/15

Cm1 - Mme PUEL Véronique
classe de voile à Valras-plage
du 27/04/15 au 07/05/15

Les sorties scolaires en 2015 :

CP - Mme MANES Chrisrelle
voyage à St Sernin/Rance
du 18/05/15 au 20/05/15

Cm2 - Mr BOTHOREL Gilles
voyage à Aragnouet
du 14/06/15 au 21/06/15.

Le Conseil Municipal des Enfants

Le 24 novembre 2015 le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu, il est composé de 12 titulaires et de 12 suppléants.
Le maire cette année est un garçon nommé Pierrick Baroux.

Hérault Sport : la tournée départementale a fait étape à Capestang

La tournée départementale Hérault Sport 2015 a fait étape à Capestang le 19 août 2015. Les animations se sont déroulées au stade municipal, avec au programme : beach tennis, volley-ball, sport tambourin et lecture. C'était une première à Capestang, mais le professionnalisme et l'implication des animateurs d'Hérault Sport ont fait merveille !

Plus de 40 enfants ont participé à cet évènement. Après une journée bien remplie, les sportifs en herbe ont reçu de nombreux lots pour récompenser leurs efforts. Les animateurs ont apprécié la qualité de l'accueil et des installations mises à leur disposition. L'expérience sera reconduite l'année prochaine avec de nouvelles activités.

Actions au profit des seniors :

Les actions menées conjointement entre la Commune de Capestang et le CLIC Partage dans ce domaine en 2015, sont les suivantes :

Mémoire :

Conférence sur les troubles de la mémoire le 19 mars, suivie d'un cycle de 10 séances «d' ATELIERS MEMOIRE », animées par une Pychologue.
Quinze personnes ont participé à ces ateliers qui se sont déroulés de mars à juin.

Prévention sécurité des seniors :

Les personnes âgées sont les proies les plus faciles pour les délinquants. Alors qu'elles ne représentent que 20% de la population, elles sont victimes des deux tiers (66%) des vols avec ruse et de près d'un tiers (29%) des cambriolages d'habitations principales.
Face à ce risque, la Commune de Capestang s'est mobilisée pour sensibiliser et protéger ses seniors. C'est dans cette perspective que nous avons initié une action de sensibilisation sur la sécurité des séniors avec l'aide du CLIC partage et la Compagnie de Gendarmerie de Béziers, le 9 juin à la salle Polyvalente.

Semaine bleue : La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.
Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Pour 2015, les manifestations de la semaine bleue se déroulent du 12 au 18 octobre. A cette occasion, la Commune de Capestang avec le CLIC Partage a organisé :

•le 13 Octobre 2015 à la salle Polyvalente de Capestang une rencontre sur le thème de la prévention routière, qui a réuni 80 personnes.

• le 20 octobre, des élèves du lycée Les Buissonnets et des résidents de l'Ehpad de Capestang ont fait le déplacement au Conseil départemental à Montpellier. En effet, élèves et résidents ont présenté une exposition de photographies dans le cadre d'un projet intergénérationnel. Leur motivation : partager la mémoire du temps, l'avenir et le bien vivre ensemble, pour favoriser le lien social et culturel. *(cf. illustration)*

Chantier d'insertion

Dernièrement, à Capestang a débuté un chantier d'insertion dans le quartier des Epanchoirs, dernier tronçon d'un ouvrage démarré il y a quelques années et qui se terminera fin décembre 2015.

Les candidats à l'insertion sont des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, le "PLIE" plan local pour l'insertion et l'emploi sous l'égide de la "RDL" régie de développement local accompagne ces personnes et leur permet de s'engager dans un parcours d'insertion durable via la mise en situation de travail auprès d'entreprises. Cette expérience va leur permettre d'élargir leurs compétences et leurs connaissances du monde de l'entreprise par une mise en situation réelle du travail. En effet le planning de la semaine alterne le travail en groupe et la recherche d'emplois auprès des entreprises.

Le financement est assuré conjointement par l'Europe, l'Etat, le Conseil Départemental et les communes adhérentes.

Pour ce chantier, 3 personnes de Capestang ont pu bénéficier de ce tremplin qui nous l'espérons va contribuer à les accompagner vers l'emploi ou vers une formation qualifiante.

Au-delà de la mise en valeur de l'espace public, il s'agit avant tout d'une véritable histoire humaine, mise en œuvre par le responsable du chantier Serge Marchi qui allie empathie et compétence.

Epicerie solidaire : au-delà de l'aide alimentaire

Cette année, c'est l'épicerie solidaire qui a pris le relais de la distribution de l'aide alimentaire. Elle a débuté le 7 septembre.

Après quelques semaines de rodage, nous essayons de faire évoluer l'organisation de manière à faciliter la convivialité entres les bénévoles et les bénéficiaires, au travers d'un café pris en commun, et de quelques sucreries.

Un bémol pourtant, en effet, nous dépendons de la BA 34 qui, en novembre n'a toujours pas reçu le stock 2015 via l'Europe. Nous avons essayé de pallier à ces difficultés en nous tournant vers les commerces locaux, heureusement l'avenir sera plus serein avec une rentrée de ce stock en décembre.

Quant au déroulement de la distribution, elle se décline différemment, jusque-là les bénéficiaires de l'aide alimentaire avaient droit à un panier préparé par les bénévoles du CCAS. Aujourd'hui, chaque client de l'épicerie fait ses courses comme au supermarché et règle ses achats en sortant à la caisse. Evidemment nos clients ne disposent pas de la même gamme de produits, il ne faut pas oublier que c'est une aide alimentaire, sinon ce serait une concurrence déloyale aux commerces de Capestang. En effet, les denrées achetées à la BA 34 à prix réduits sont revendus aux bénéficiaires à un tarif très avantageux, et leur permettent de confectionner des repas équilibrés et complets. Nous envisageons d'ailleurs de tenter de distribuer très prochainement des produits frais, à la condition toutefois que ces produits trouvent preneur, on ne peut pas se permettre de jeter les invendus.

Ce concept est ouvert à toute personne à faible revenu, qu'elle soit en recherche d'emploi ou percevant une petite retraite, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat du CCAS.

Dans un 2ème temps, l'épicerie va mettre en place des ateliers (couture, jardinage, affirmation de soi, puériculture, aide à l'entretien d'embauche etc...) dans le but d'aider à la réinsertion sociale. Effectivement, aider les personnes en difficulté à subvenir à leurs besoins est une réalité qu'il ne faut pas occulter mais les aider à sortir de la galère, à s'émanciper, est aussi notre rôle parce que trouver un travail, c'est prendre sa place dans la société.

EPISODE

Dès 2016 une permanence tout public, se déroulera salle Jo Garcia à la mairie de Capestang tous les 4èmes vendredis du mois de 9h à 17 h.

Il s'agit de proposer une intervention de première ligne délocalisée du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

N'hésitez pas à venir vous renseigner

REPAS DES ANCIENS

Il aura lieu le 9 février, jour de Mardi Gras, une manière de renouer avec la tradition capestanaise et de remettre au goût du jour le CARNAVAL.

Le repas sera concocté par l'Atelier Nomade, et sera animé par Dika & Co, un trio composé d'une chanteuse et de 2 musiciens.

Vive les flonflons !

Socio...infos

Collecte nationale les 27 et 28 novembre...

Merci à Lidl et Intermarché pour leur accueil, merci aux généreux donateurs et merci aux bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine, en recueillant et en stockant les dons.

Une mention spéciale à Lidl qui nous a offert un caddy de marchandises.

2,5 tonnes de produits ont été récoltés, un approvisionnement indispensable pour que l'épicerie solidaire continue à aider les plus démunis de notre village

Merci à vous !

Début octobre, la vente de brioches sur le marché et à Intermarché au profit des handicapés, nous a permis de remettre à l'APEAI, la coquette somme de 1259 €.

MERCI !!!! à tous ceux qui ont participé !

NOEL 2015

Comme chaque année le CCAS de Capestang perpétue la tradition.

C'est donc pour leur plus grand plaisir que les bénévoles ont visité tous les capestanais de plus de 80 ans et leur ont souhaité de joyeuses fêtes en leur remettant une boite de chocolats.

De plus les personnes de Capestang de plus de 62 ans bénéficiant de faibles revenus, et qui se sont inscrits au CCAS, ont reçu un panier garni, afin de donner au réveillon son allure de fête

Centre Municipal de Santé : pour lutter contre la désertification médicale

Lors du Conseil Municipal du 24 novembre 2015, le Maire a proposé la création d'un Centre Municipal de Santé. Les élus ont adopté à l'unanimité cette proposition visant à créer un nouveau service public de santé à Capestang.

De façon schématique, il s'agit pour la Commune d'embaucher deux médecins généralistes qui seront des agents municipaux. Ils percevront un salaire fixe et c'est la Commune qui encaissera les consultations. C'est une démarche novatrice, mais quelques Communes l'ont déjà expérimentée et le bilan est très satisfaisant que ce soit du point de vue du service rendu ou de l'équilibre financier.

L'embauche de deux médecins généralistes permettra d'avoir une amplitude de consultation de plus de 10 heures par jour, avec des consultations le samedi matin. Les démarches administratives seront un peu longues, que ce soit auprès de l'ARS, de la CPAM, des mutuelles, mais l'objectif est d'ouvrir en octobre 2016.

Pendant plus d'un an, nous avons cherché des médecins libéraux susceptibles de s'installer dans notre centre médical. Malgré tous nos efforts, cette recherche a été vaine. Il fallait donc réagir pour éviter, qu'à terme, Capestang ne se transforme en désert médical. La collectivité se doit de proposer à ses habitants des services de proximité. Le centre médical, construit sans projet médical par la précédente municipalité, était peu attractif pour les médecins, c'était une contrainte financière pour la Commune. Nous en faisons une opportunité avec la création du Centre Municipal de Santé !

2016 : année de l'espace public

2016 sera une année de mobilisation pour l'espace public ! L'espace public, c'est en effet le patrimoine du quotidien, partagé par tous. C'est un lieu de vie auquel nous devons porter la plus grande attention. Sa propreté, sa qualité seront au cœur de nos préoccupations.

La mobilisation pour l'espace public se déclinera en quatre axes :

• **La propreté :** le plan « propreté des rues » mis en place en 2014 sera revu et améliorer pour conjuguer l'entretien régulier des axes les plus fréquentés avec un nettoyage de fond périodique, quartier par quartier. Le service intercommunal de balayeuse, modernisé et renforcé, viendra en renfort dès février 2016, avec une fréquence de passage accrue à Capestang.

• **La signalétique :** une refonte complète de la signalétique est prévue en 2016. Il s'agira, avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, de définir les emplacements des panneaux directionnels et de signalétique pour organiser au mieux la circulation au sein du village, en identifiant les services, les parkings, les commerces…Cette réflexion est cruciale dans la mesure où la législation a changé en juillet 2015.

• **Le marquage au sol :** une opération de grande envergure sera menée en 2016 pour remettre à neuf l'ensemble des marquages au sol du village : stop, cédez-le-passage, passages piétons, places de stationnement…Cette action « coup de poing » sera confiée à une entreprise spécialisée.
Une fois cela fait, l'entretien régulier sera programmé.

• **Les plantations :** l'espace public ne doit pas être uniquement minéral, la présence d'arbres et de végétaux est fondamentale. Une attention particulière sera portée à l'implantation d'espaces végétalisés, partout où ce sera possible.

Les engagements municipaux sont forts. Nous comptons aussi sur votre participation au maintien de la qualité de l'espace public. Des actions simples au quotidien y contribueront : éviter de déposer les encombrants sur les trottoirs, élaguer vos haies, crépir vos murs de clôture,…

Ensemble, nous pouvons redonner de l'éclat à notre village !

Rue Paul Bert : une zone de rencontre

La rue Paul Bert est un axe stratégique dans la mesure où elle assure une grande partie de la desserte du centre-ville, depuis l'avenue de la République. Elle est régulièrement empruntée par de nombreux piétons. Pour autant, la géométrie de cette rue ne permet pas la cohabitation sans risque des usagers et des véhicules. En effet, l'étroitesse de la voie n'autorise pas la mise en place de trottoirs satisfaisants et répondant aux normes de sécurité.

Pour remédier à cette situation, **cette rue sera transformée en « zone de rencontre ».** Une zone de rencontre est un espace où les piétons sont prioritaires et où la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. De ce fait, l'espace peut être traité de façon uniforme, sans trottoir, permettant la bonne circulation (sans obstacles) des piétons et des personnes à mobilité réduite. Des aménagements et une signalisation adaptée permettront de garantir la sécurité de tous. Les zones de rencontre sont des aménagements désormais plébiscités pour les centres-villes.

Les plans d'aménagements ont été réalisés par un bureau d'études spécialisé. Le coût de l'opération est estimé à **100 000 €**. A ce coût, il faut ajouter la réhabilitation du réseau d'assainissement en très mauvais état. Il serait en effet dommage d'ouvrir la chaussée sans se préoccuper des réseaux.

Parking « Ancien Hôpital » : une respiration pour le centre

La Commune est propriétaire d'un espace d'environ 1000 m² situé en centre-ville : c'est le « jardin de l'Ancien Hôpital ». Aujourd'hui, il n'est pas exploité dans la mesure où il n'est pas possible d'y accéder. Son aménagement en places de parking et espace vert permettra "d'aérer" le centre du village et contribuera à répondre à une problématique cruciale : le stationnement.

Pour cela, il faudra démolir les toilettes publiques situées à côté du bureau de Poste (elles seront remplacées par des toilettes plus modernes), pour y créer une rampe d'accès, puis procéder à l'aménagement de l'espace. Les relevés de géomètre ont déjà été effectué, ce qui permettra au bureau d'études retenu de faire rapidement les plans d'aménagement, puis ensuite de consulter des entreprises. Le coût de l'opération est estimé à **80 000 €.**

Pôle sportif et de loisir : un espace apaisé

L'aménagement du pôle sportif et de loisir autour de la salle polyvalente se poursuivra par des aménagements paysagers (commencé par les plantations sur les berges du ruisseau Saint-Laurent) afin de doter le site de véritables lieux de rencontres, ombragés et conviviaux.

Cet espace a d'ores-et-déjà été rendu piéton afin de garantir une meilleure sécurité des usagers, notamment les enfants, nombreux sur le secteur et qui se déplacent entre le skate-park, le city-park et les courts de tennis.

Aire de lavage : un projet pour la filière viticole

Organisation de la plateforme

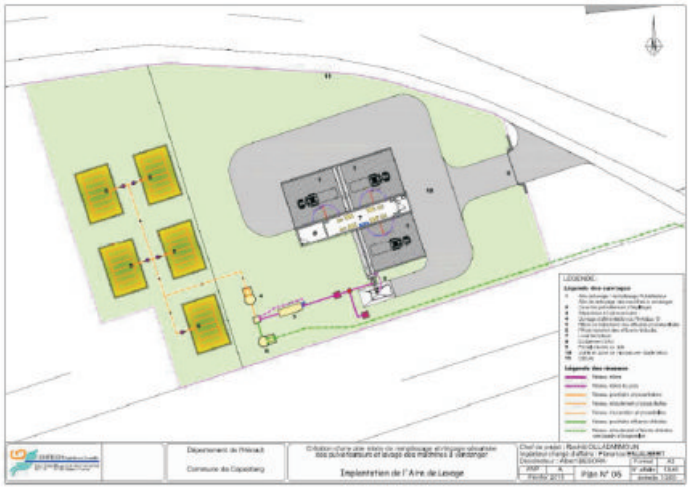

Le projet avance : l'étude technique a permis de dimensionner l'équipement, de déterminer la technologie de traitement des effluents et d'envisager l'emplacement le plus adapté.

La consultation lancée auprès des propriétaires et exploitants viticoles a permis de définir les besoins, soit 15 machines à vendanger et 50 pulvérisateurs. L'étude technique a conclu à la nécessité de trois quais de traitement pour éviter de trop longs délais d'attente en période de vendanges.

La technologie Phytobac® a été retenue pour le traitement des effluents. Il s'agit d'une technologie simple et éprouvée, reposant sur un principe naturel, le pouvoir épurateur des micro-organismes qui se trouvent naturellement dans la terre, et sur deux phénomènes physico-chimiques : la dégradation et l'évaporation. Cela permet de concilier efficacité et entretien limité, gage de coûts de fonctionnement réduits.

S'agissant de l'emplacement, après étude de trois possibilités, le plus adapté semble être une parcelle située à proximité du magasin Lidl, en liaison avec la réutilisation des anciens bassins d'évaporation de la distillerie (route de Cuxac). Il a fallu mener une réflexion complexe pour définir l'accès à cette parcelle, afin de concilier les besoins d'accès avec les contraintes imposées par la proximité du rond-point. La solution a finalement été trouvée, ce qui nous permet à présent d'avancer sur la suite du dossier.

L'année 2016 sera mise à profit pour monter le projet technique et les dossiers de subvention. L'enveloppe budgétaire de ce projet est d'environ 800 000 €, avec des subventions de l'Agence de l'Eau pouvant atteindre 70 % à 80 %.

Il s'agira à présent de travailler avec les utilisateurs pour définir les modalités de participation financière (abonnement annuel, facturation de l'eau utilisée…).

Nous devrons rattraper le temps perdu depuis 2006, car d'ici 2018, les réglementations européennes en matière de subventions aux exploitations imposeront la généralisation d'aires de lavage répondant aux critères définis par l'arrêté du 12 septembre 2006.

Vue d'ensemble du projet

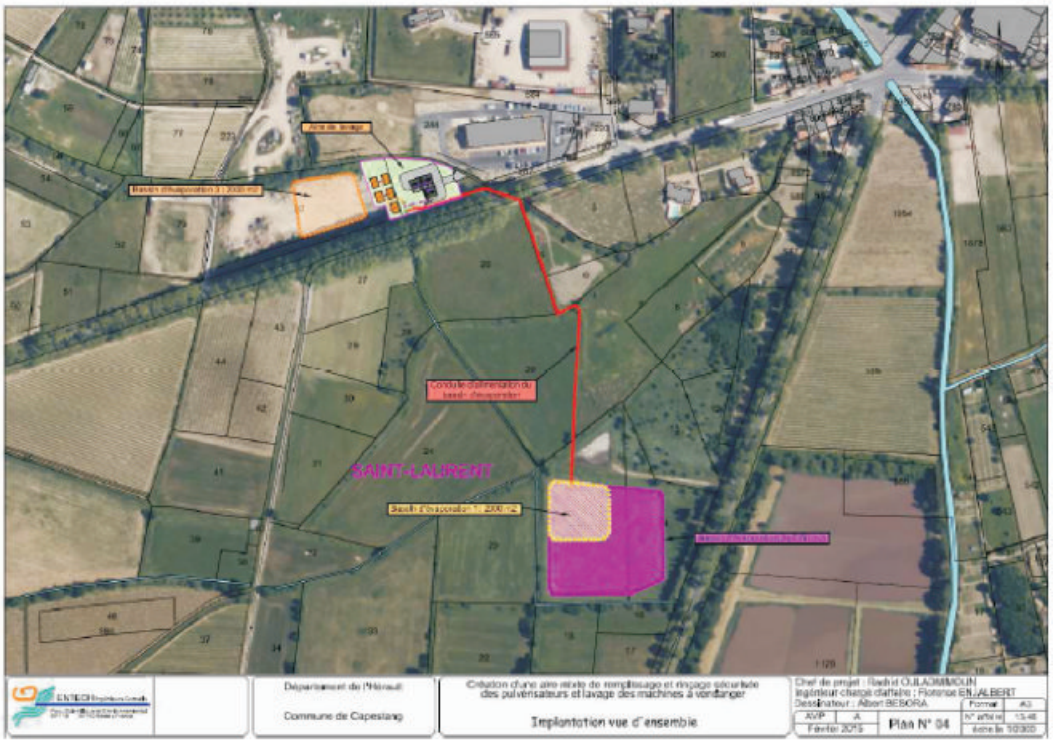

Accueil de Loisir Périscolaire : plus de qualité pour nos enfants

Notre Projet Educatif Territorial (PEDT) a été validé par les services de l'Etat, ce qui nous permettra de continuer à bénéficier de l'aide de l'Etat pour les nouveaux rythmes scolaires (90 € / enfant). Le PEDT formalise notre démarche visant à proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

En complément au PEDT, les services de l'Etat nous ont recommandé de mettre en place un Accueil de Loisir Périscolaire (ALP), démarche que nous avions anticipée. Il s'agit en fait de formaliser nos actions et engagements pour l'accueil des enfants dans les écoles en dehors des périodes scolaires (TAP, étude surveillée, garderie). Compte tenu des organisations et moyens déjà mis en œuvre, nous respectons déjà les critères en vigueur pour l'agrément en tant qu'ALP. L'agrément officiel nous permettra de bénéficier de subventions de la CAF et de la MSA, pour maintenir et développer la qualité des services d'accueil proposés à nos enfants.

Gendarmerie : le projet avance !

Notre projet d'une nouvelle caserne de Gendarmerie a été transmis début 2015 au Commandant de Région qui l'a à son tour transmis à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale qui devra statuer sur les suites à donner courant 2016.
Situé à l'entrée Est de la Commune (en face Intermarché), sur des terrains propriété du Conseil Départemental, ce projet comportant des locaux techniques et 20 logements permet de répondre aux attentes en matière d'espace et d'accès. Nous avons d'ores-et-déjà entamé une négociation avec les services du Conseil Départemental pour une mise à disposition de l'emprise foncière nécessaire au projet.

Intercommunalité

« En tant que Vice-Président en charge du développement économique, de l'urbanisme et de la mutualisation des services, il est important de vous rendre compte de l'avancement des chantiers intercommunaux. »

Pierre POLARD

Canal-Lirou-Saint-Chinianais est devenue Sud-Hérault !

Le nouveau logo symbolise chacune des 17 Communes du territoire.

Développement économique : bientôt un schéma directeur

Le schéma directeur de développement économique est en voie de finalisation. Il s'agit de l'aboutissement d'une démarche visant à définir des actions concrètes, sur l'horizon 2016-2020, pour conforter et favoriser le développement économique du territoire.

Des ateliers associant des acteurs économiques et des partenaires institutionnels (CCI, Chambre d'Agriculture, Pays, SCOT...) ont permis de faire émerger des enjeux : regagner en attractivité, être compétitif et dynamique, faire du cadre de vie un levier de développement économique, piloter l'action économique.

Il est important de soutenir et de valoriser nos entreprises. Si une entreprise sur cinq de notre territoire créait un emploi, cela ferait 500 emplois soit l'équivalent d'une grosse PME. Conforter la filière viti-vinicole, susciter l'implantation de nouvelles filières, dynamiser les centre-bourgs...Nous devons travailler à un développement créateur d'emplois pérennes de proximité. Le rôle de l'intercommunalité est d'investir pour l'économie, mais aussi de fédérer tous les partenaires.

Première mesure concrète : afin de renforcer l'attractivité de la Zone d'Activité Economique intercommunale, il a été décidé de baisser le prix de vente des lots à 35€/m2. Cette décision a permis de concrétiser rapidement la vente de deux lots.

La vente de trois autres lots est en cours de finalisation. Cinq lots sont encore disponibles pour l'implantation de nouvelles entreprises.

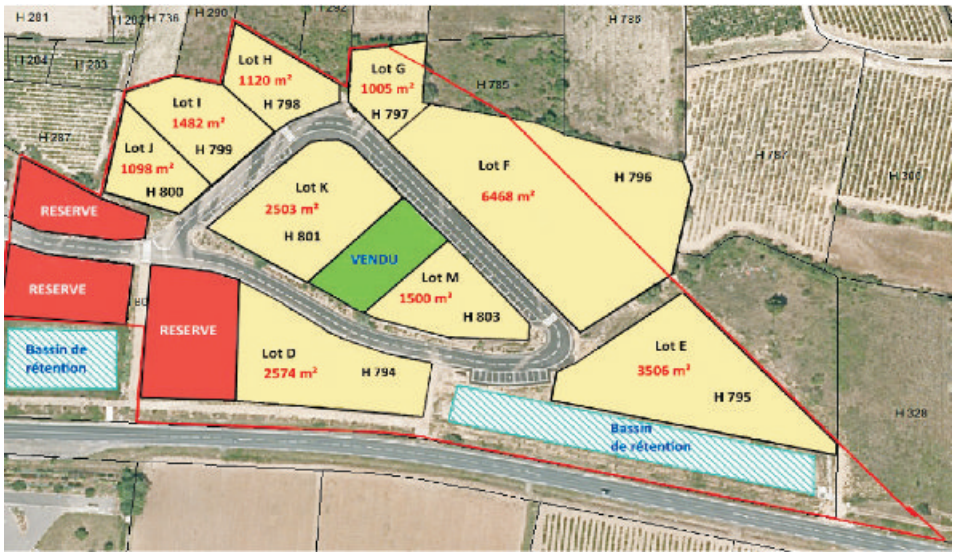

ZAEI la rouquette

Service Autorisation du Droit des Sols : un service gratuit pour les Communes

Depuis le 1er juillet 2015, le service Urbanisme, renforcé par un instructeur des sols, traite gracieusement l'ensemble des permis de construire, d'aménager ainsi que des déclarations préalables de neuf communes ayant un Plan d'Occupation des Sols ou un Plan Local d'Urbanisme. A termes, avec l'arrivée du PLUI, ce seront les 17 communes qui seront instruites par les services intercommunaux.
A l'occasion de la prise en charge de l'Instruction des Autorisations du Droit des Sols, le service a mis à disposition un nouveau logiciel spécifique. Celui-ci permet d'établir un suivi des procédures tout en bénéficiant d'une facette cartographique reprenant les composantes du territoire, tel que le cadastre, le zonage, les servitudes ainsi que les photos aériennes. Installé au siège de l'intercommunalité, il est disponible depuis Internet pour les neuf communes instruites, et il remplacera dès 2016 le logiciel cadastral de l'ensemble des communes. Cette mutualisation va permettre entre autres de faire des économies d'échelles importantes, de l'ordre de 15 000€ par an.
Après quatre mois d'existence, le service développé semble déjà incontournable sur notre territoire, et de nombreux avantages se dégagent d'ores et déjà, tel que la disponibilité du service pour les communes et les pétitionnaires, ou encore la connaissance fine du territoire permettant une prise en compte optimale de l'ensemble des composantes de chaque dossier. A l'écoute des services communaux, le Service Urbanisme prévoit pour la fin d'année une journée de formation afin de répondre à leurs attentes tout en les informant sur les nouveautés règlementaires. Cette nouvelle collaboration porte ses fruits, puisque une quarantaine de permis de construire ainsi qu'une trentaine de déclarations préalables ont été traités depuis Juillet.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : une réflexion collective pour le territoire

Notre Communauté de Communes est la seule de l'Hérault à avoir fait le choix de prendre la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), depuis le 1er janvier 2015, alors que la loi ALUR ne rend obligatoire le PLUI qu'en 2017. Ce choix précurseur nous permettra de prendre de l'avance en matière de réflexion sur l'urbanisme.

En effet, le PLUI permettra de mener une réflexion commune et globale sur l'aménagement du territoire communautaire. L'intercommunalité apparaît de plus en plus comme la meilleure échelle pour concevoir les mesures adaptées aux enjeux du territoire, tout en valorisant et renforçant la complémentarité et donc l'identité des communes.

Une première réunion des Maires du territoire, dite « Conférence des Maires », s'est tenue afin de définir les modalités de gouvernance du projet : comité de pilotage, groupes de travails thématiques…ont ainsi été définies, en veillant à articuler la réflexion avec les Communes.

Une fois cette organisation définie, l'élaboration du PLUI a pu démarrer comme prévu avant fin 2015 avec la prescription de ce nouveau document d'urbanisme. Les grandes étapes du projet sont l'approbation du Projet d'Aménagement et Développement Durable en 2017, puis l'approbation du PLUI prévue pour 2019.

Schéma de Mutualisation : mieux travailler ensemble

Rendu obligatoire par la loi "RCT" du 16 décembre 2010, le schéma de mutualisation des services regroupe les actions de mutualisation entre la Communauté de Communes et les Communes membres.

Après une démarche où les Communes ont été associées, il a été décidé de mettre en place des groupements de commande pour l'achat des fournitures administratives, des produits d'entretien et des vêtements de travail. Ces achats groupés permettront de bénéficier de meilleurs tarifs. Il est également prévu de mutualiser l'achat de matériel et d'engins de travaux (tractopelle...).
Enfin, la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques permettra de mutualiser les moyens humains, de mieux gérer l'achat des ouvrages, la communication, la politique tarifaire.

Ce schéma fera l'objet d'une évaluation annuelle, afin de faire le bilan des actions et éventuellement procéder à des ajustements et des évolutions.

La Médiathèque se développe

La médiathèque compte 1190 adhérents, 11000 documents (10000 livres et 1000 CD), 21 abonnements à des journaux et magazines.

La médiathèque a organisé une exposition par mois. Hector Subero avec une exposition photo sur le peuple Masaï. Querval et ses peintures sur le Canal du Midi. Camille Boubals, jeune plasticienne et photographe. Pascale Salles, artiste multicarte utilisant plusieurs mediums et supports. Jade Sandlight et ses magnifiques sculptures lumineuses. Daniel Fraisse et ses aquarelles. Tous les artistes résidant dans notre région peuvent se faire connaître à la médiathèque, ils seront accueillis avec grand plaisir.

A ces expositions d'artistes locaux, il faut ajouter l'exposition « Christian Voltz », auteur d'albums jeunesse, Les expositions des scolaires, les TAP et les travaux de l'école maternelle.
L'exposition « Putain de guerre » de Jacques Tardi.

Au mois de juin, Michel Gravereau de l'association « Ciel mon ami » a encore une fois passionné le public avec une conférence sur l'astronomie suivie d'une observation des étoiles et des planètes au télescope.

L'association WU JI a organisé deux ateliers, un de peinture chinoise et un de cuisine japonaise. Ces ateliers, à destination des familles, ont connu un important succès.

La Direction Départementale du Livre et de la Lecture, en plus du prêt régulier de documents et d'exposition, a participé à l'organisation du concert de Bensé.

Organisé en collaboration avec le CAC 34 (collectif d'artistes capestanais), tout un week-end a été consacré à la musique arabo-andalouse. Une conférence - concert de Marc Loopuyt, le vendredi soir, accompagnée d'une exposition sur le poète Kateb Yacine. Un concert d'Amine Tiloua et ses musiciens. Environ 150 personnes ont assisté à ce concert organisé dans la Maison du Peuple, la météo ne permettant pas son organisation dans la cour de la médiathèque.

Dans le cadre de son partenariat avec le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté des Communes, la médiathèque a accueilli, deux fois par mois, toutes les assistantes maternelles du secteur. L'organisation du spectacle pour les tout-petits, « navire… » la compagnie La Planque, au mois de juin, marque la réussite de cette collaboration. Toujours en collaboration avec le service jeunesse de la Communauté des Communes, la médiathèque accueille, trois vendredis matin par mois, « Canal Jeu ». Lieu d'accueil Enfants Parents qui s'adresse aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent, maman, papa, papi… et aussi aux futurs parents. Vous serez convivialement accueillis dans un espace de jeux aménagé pour les tout-petits afin de partager un moment de détente et d'échange.

Dans le cadre de ses ateliers sur les jeux vidéo, tous les mercredis (et les samedis pendant les vacances), la médiathèque est devenue pilote pour le jeu vidéo sur le département. En plus des jeux sur ordinateurs, la médiathèque a investi dans du matériel de jeux vidéo. Cet investissement est marqué par l'achat d'un grand écran, d'une console WII U et de plusieurs jeux. L'accent est mis sur l'encadrement de ces ateliers par un animateur, mais aussi par le choix de jeux collaboratifs et mixtes. Ce sont environ 50 jeunes qui sont présents tous les mercredis à la médiathèque.

La médiathèque participe aux Temps d'Activités Périscolaires. Un animateur est quotidiennement chargé d'initier, les élèves du primaire, à l'informatique. Elle reçoit régulièrement (tous les jeudis), l'école maternelle de Capestang pour que les enfants découvrent la médiathèque, écoutent des histoires et choisissent des livres à emporter dans leur école.

Les animations régulières, comme les ateliers informatiques, les heures du conte ainsi que les ateliers manuels, sont toujours d'actualités.

Pour connaître la programmation, vous pouvez consulter le site internet de la ville, ou les panneaux lumineux aux entrées de Capestang. Sur le site internet, onglet « pratique », vous pourrez également consulter le catalogue de la médiathèque, et même réserver vos livres depuis chez vous. La médiathèque possède également son blog, http://mediathequedecapestang.wordpress.com, ainsi que sa page facebook,

Le personnel de la médiathèque, Anne Dupré, Sylvain Saez et Hugues Ramplou, restent à votre service pour tout renseignement.

Nous remercions les associations qui ont participé au bulletin .

RENCONTRE ELUS/ ASSOCIATIONS

La 2ème rencontre des Associations s'est tenue le 20 octobre 2015, et a regroupé 52 personnes qui représentaient 28 associations, sportives, culturelles, sociales et caritatives.

Mr le Maire a remercié le travail de tous les bénévoles, professionnels, adhérents responsables et élus locaux qui œuvrent toute l'année pour Mieux Vivre à Capestang. Pierre Polard a rappelé le choix du maintient des subventions, malgré les restrictions budgétaires aux communes, les aides matérielles, humaines et les prêts des salles ou des bâtisses pour certaines associations qu'il faut entretenir.

Après un point sur le dernier **Forum aux associations**, Mme Gisbert, adjointe aux animations propose que la Municipalité pilote le prochain, qui se tiendra le **Dimanche 4 septembre 2016**, dans la salle Polyvalente, avec scène ouverte et sur les pourtours, parking, tennis, skate Park, boulodrome. La mise en place du programme pour la journée, sera élaboré avec toutes les associations lors d'une prochaine rencontre. Chacun pourra ainsi présenter ses animations, prendre les inscriptions et proposer des démonstrations et animations...

Chaque membre a ensuite présenté son association, avec passion et dynamisme. Des échanges très intéressants sur leurs actions et leurs projets. Des questions et des engagements inter-associatifs ont animé cette longue rencontre. Mme Hullo, conseillère municipale, a présenté les outils de communications mis en place par la Municipalité, à savoir, les publications par hauts parleurs, le Bulletin Municipal de janvier, ouvert aux associations, Facebook et le nouveau site qui vient d'être mis en ligne et qui ne demande qu'à évoluer et à vivre par la mise en ligne de vos animations.

Un autre sujet, la mise en place d'une action Eco citoyenne avec les associations, et les écoles, sera abordé lors de la 3ème rencontre.

La mise en place du planning des LOTOS a clôturé cette 2ème rencontre qui a permis de mieux se connaître entre membres associatifs et élus, et de constater ô combien, nous pouvons être fiers de l'image que véhiculent nos Associations dans notre Commune, sur le Territoire et bien au-delà.

La 3ème rencontre ELUS/ASSOCIATIONS se tiendra en Mars 2016.

ABBXV
AVENIR BLEU ET BLANC

Notre club existe grâce à des femmes et des hommes réunis autour de valeurs communes qui sont la base de notre association. l'A.B.B Rugby est devenu une aventure collective. Une aventure où chacun s'implique suivant ses compétences, sa disponibilité, son envie.

Ce socle est la réussite des résultats encourageants que nous enregistrons au fils des saisons, mais encore une fois, nous sommes convaincus que nous ne sommes pas au bout de l'aventure et que le meilleur nous attend.

Notre démarche s'appuie sur les valeurs véhiculées par le rugby :

La coopération entre partenaires, mais aussi **le respect d'autrui** de l'arbitre et des adversaires

Le courage individuel et **la solidarité**,

L'intelligence tactique pour choisir les solutions individuelles et collectives les plus adaptées et **la prise d'initiative**

Le goût de l'effort et de l'activité

La convivialité qui se manifeste après le match et après « la carrière sportive »

École de rugby

L'école de rugby CAPESTANG-PUISSERGUIER est régie par la loi des associations de 1901.

Elle réunit aujourd'hui environ 160 membres autour d'une même passion qui est la pratique du rugby. Les licenciés proviennent de Capestang, Puisserguier, Creissan Quarante, Cruzy, Cebazan, St Chinian…

Notre activité se déroule indifféremment sur les stades de Capestang et Puisserguier. Pour la saison 2015-2016, elle se trouve représentée dans toutes les tranches d'âge. Catégorie des Moins de 6 ans au Moins de 14 ans.

- 24 Minimes (M14) année 2002-2003 (4 éducateurs)
- 34 Benjamins (M12) année 2004-2005 (6 éducateurs)
- 37 Poussins (M10) année 2006-2007 (4 éducateurs)
- 28 Mini-Poussins (M8) année 2008-2009 (3 éducateurs)
- 16 Premier Pas (M6) année 2010 (2 éducateurs)

Les éducateurs qui forment l'encadrement des équipes sont diplômés de brevet fédéraux rugby sous la responsabilité de Nathalie Amiel BE2 (Brevet d'Etat Rugby)

Côté festivités pour 2015-2016 :

- Le 19 décembre 2015 : l'organisation du noël des enfants à la Salle Polyvalente
- Le 29 janvier 2016 : 1er loto de l'école de rugby
- Le 18 mars 2016 : 2ème loto de l'école de rugby
- Le 15 mai 2016 : Le Tournoi CAPMAJO

Le tournoi CAPMAJO cher à tous nos enfants et à nos éducateurs se déroule sur les stades de CAPESTANG pour les M6 ans au M12 ans et sur Puisserguier pour les M14 ans. Les Mairies de Capestang, de Puisserguier, les Bracejaires, les Cols bleus, l'ABB XV, les parents de nos licenciés et les éducateurs mettent tout en œuvre pour que cette journée se déroule dans une excellente ambiance et reste un très bon souvenir pour tout le monde.

Responsable de l'école de Rugby : Nathalie Amiel,
Courriel : natamiel13@orange.fr - Tél : 06.15.96.25.33

Nous remercions les associations qui ont participé au bulletin .

ASSO 34

L'Avenir Sportif Sang et Or 34, a repris le chemin des stades.

Cette saison, nous serons représentés dans les catégories Animations, Sénior (1ère Division) et féminine.

Le club a changé de Président, M. BOUZAKRI Mustapha, ayant quitté ses fonctions. Le Président actuel, M SANCHEZ Frédéric, est épaulé de deux vice-présidents M BLANC Serge et de M CADENA Jean Michel.

L'ASSO 34 sera à Capestang quelques dimanches matin pour y disputer des rencontres féminines Sénior.

Le samedi 26 mars 2016, weekend de Pâques, un tournoi de football féminin sera organisé.

Le dimanche 27 mars 2016, nous organiserons notre Challenge Jean Paul SIRAT, catégorie U13.

Depuis la rentrée scolaire, l'ASSO34 participe aux activités périscolaires sur la commune de Capestang.

M CADENA, encadre les enfants de l'école pour leur inculquer les joies du football.

Toutes les bonnes volontés sont invitées à venir nous rejoindre.

Les intéressés peuvent contacter M SANCHEZ Frédéric (0619392113) ou M ROUSSEAUX Jacky (0628306725).

L'ASSO 34 vous présente tous leurs vœux pour l'année 2016.

Le Président de l'ASSO 34, Frédéric SANCHEZ

La Boule Capestanaise

50 licenciés et 35 sympathisants en 2015.
Tous les après-midi, il y a une activité pétanque au boulodrome près de la salle polyvalente 6 jours sur 7.
Nous recherchons la convivialité avant tout.
Participation aux concours officiels du calendrier de la fédération, nous organisons 3 ou 4 concours à Capestang.
Nous sommes présents aux manifestations du village et aussi à l'école maternelle : initiation des jeunes dans le cadre des activités périscolaires, avec initiateurs et éducateurs diplômés.
Notre regret : le manque de licenciés et de jeunes, hélas c'est la même chose partout !
Il y a aussi des moments festifs tout au long de l'année : galettes des rois, repas pris en commun et en fin d'année une soirée avec traiteur et animateur, ouverte à tout le village.
Le but, faire plaisir et rapprocher tout le monde.
Venez nous rencontrer, dans un cadre agréable et passer un moment de détente.
Nous vous attendons.

Pour le bureau, René Blot.

Football, vétérans

L'équipe des Vétérans de Capestang en football est heureuse de repartir pour une nouvelle saison dans un championnat plus attractif contre des équipes de la région de Sète et Montpellier. Ce qui donne un niveau plus élevé. Le groupe repart avec un nombre de vingt licenciés, et toujours à la recherche de nouveaux éléments.

Si vous êtes intéressés, nous vous accueillerons aux entraînements qui se déroulent tous les mardis soirs sur le terrain annexe de Capestang.

Hand Ball Club Capestang

Le Hand Ball Club de Capestang (HBCC) compte 75 adhérents regroupés autour de 6 équipes engagées dans le championnat départemental. Dans un esprit convivial, la découverte de ce sport spectaculaire pour les plus jeunes et le perfectionnement technique se fait lors des différentes séances d'entrainement dispensées par une équipe dynamique au gymnase de Capestang :

- Moins de 11 filles et garçons le Mercredi de 18h00 à 19h30
- Moins de 13 filles et moins de15 filles le Jeudi de 18h30 à 20h00
- Moins de 15 garçons le Vendredi de 18h30 à 20h00
- Séniors filles le Mardi et le Vendredi de 20h00 à 22h00

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager vos émotions en tant que joueur, bénévole ou spectacteur des matchs de nos équipes ! Bonnes Fêtes et allez HBCC !
Suivez-nous sur facebook : https://www.facebook.com/handballclubcapestang/

Danser pour exister

L'association "Danser pour exister " est heureuse de s'inscrire dans la dynamique de la commune de Capestang.
En effet celle ci propose des cours de danse: Zumba, Bokwa, Hip hop et Street Dance
L association fêtera sa 1 ère bougie le 22 décembre 2014
Aujourd'hui elle est fière de compter 25 adhérents, le nombre d'adhérents ne cessant d augmenter.
Le cours de Zumba est dispensé les Mardis de 18h45 à 19h45 à la salle du peuple.
Si vous êtes dynamique, et que vous souhaitez partager votre bonne humeur autour de la danse. Rejoignez nous !!!!!

Tennis Club Capestang

Président :
Gilles OLCINA 06.83.33.48.77
Trésorière :
Valérie SIFFRE - 06.67.27.45.22
Secrétaire :
Yann CHANDEBOIS 07.63.19.60.16
Le club compte 143 licenciés (enfants et adultes confondus).
Il dispose de 4 courts en béton poreux.

Les cours se déroulent :
- Le lundi de 17H à 19H30
- Le mercredi de 13H30 à 20H30
- Le jeudi de 18H00 à 21h00
- Le samedi de 9H00 à 14H00

On peut y pratiquer un tennis loisir ou un tennis de compétition.

Les compétitions :

- Un tournoi « rose » et « bleu » au profit de la recherche contre le cancer du sein et colorectal (compétition dames et hommes limité 30/1 homologué).
-Un tournoi interne qui concerne tous les licenciés du club de + de 12 ans. (compétition homologuée).
-Un tournoi open limité à 5/6.
-Des équipes engagées en championnat et en coupe : une féminine et trois masculines en senior, 8/9 ans, 11/12 ans et 13/14 ans.

Les manifestations

- Un après-midi fête de l'école de tennis, avec petits jeux sportifs et goûter.
- Un repas champêtre de fin de saison.

Dream Ride

Dream Ride est une association qui œuvre au développement des sports urbains sur la commune de Capestang et ses environs, grâce notamment à des événements sur le nouveau skate Park de la commune.

Nous allons également organiser au mois d'avril, une une grande journée sur le thème du BMX et de son univers avec un village exposants, des magasins et des marques qui font évoluer le BMX héraultais et français.

Ecole de Musique Communautaire Capestang/Saint Chinian

Issue de la fusion entre les Ecoles de Musique de Capestang et Saint-Chinian, notre Ecole devenue communautaire a obtenu le Label d'Ecole Ressources en 2014.
Soutenue matériellement et financièrement par la Communauté de Communes SUD HERAULT, l'Ecole est accueillie dans les locaux mis à disposition par les deux Municipalités
Elle compte près de 150 élèves.

Onze instruments sont enseignés par des professeurs diplômés dont les projets d'enseignement sont coordonnés par la Directrice Pédagogique, laquelle contrôle les cursus des élèves et organise plannings, auditions, contacts avec les familles.

Le Bureau, organise la vie de l'association sur les deux pôles précités. Trésorier et membres du Bureau, attentifs à préserver l'équilibre financier, veillent à maintenir, grâce à l'effort des collectivités, un niveau de cotisations supportable par les familles.

L'Ecole de Musique donne des représentations dans tous les villages de la Communauté, offre des animations d'orchestres de jeunes, met à disposition des écoles du territoire, un professeur qualifié qui intervient pour une initiation à la musique et au chant choral.

Hors vacances scolaires, en prolongement de cette activité, l'Ecole offre aux ados et aux enfants de 5 ans et plus deux possibilités : s'exercer au chant choral dans la Chorale La Gustarelle (Saint-Chinian) et atteindre le niveau optimal dans la pratique d'ensemble dans le cadre de l'Harmonie Capestang/Saint-Chinian. Par ailleurs les ados ne prenant pas de cours d'instrument peuvent pratiquer dans les groupes de MUSAC ou dans l'Orchestre d'harmonie. Il est à préciser que l'Association Harmonie Capestang-Saint - Chinian soutient l'Ecole de Musique dans toutes ses activités et accueille les élèves en fin de cycle.

Nous remercions les associations qui ont participé au bulletin .

Le Foyer Rural de Capestang

Cette nouvelle saison à débuté avec la 14ème édition de Scén'Art de Rue dans laquelle nous avons proposé une braderie et une journée de la vie associative. Cette dernière devrait se renouveler sous l'égide de la municipalité. C'est une bonne chose pour la reconnaissance et la visibilité des associations qui oeuvrent chacune à leur niveau et dans leur domaine respectif, pour l'intérêt général.
Cette année nous avons créée « le passeport » qui permet aux adhérents selon leurs centres d'intérêts, d'augmenter leur temps de pratique tout en découvrant des activités issues d'un même domaine ; à savoir :
FORME : Gym, Gym Douce, Tabata, Zumba
BIEN ETRE : Sophrologie, Yoga
PRATIQUE ARTISTIQUE : Chant, Guitare, Art Plastique adulte
SPORTS DE COMBAT : Judo, KravMaga, Jujitsu, Kickboxing
CREATIVITE/JEUNESSE : Art plastique, Danse jazz, Danse classique, HipHop.
Ces passeports permettent l'accès à un ensemble d'activités complémentaires les unes aux autres, à un tarif très avantageux (surcoût d'environ 50€ pour les adultes et 30€ pour les enfants).
En complément des visites et animations autour du plafonds peint; nous proposons depuis le mois de novembre une formation de « Peintre décorateur en bâtiment ». Celle ci est agrée et financé par la Région Languedoc Roussillon et est sanctionnée par un Certificat Qualifiant Professionnel de niveau 5.
Ceux qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements peuvent venir nous rencontrer.
Le 29 janvier à 18h30 se tiendra notre assemblée générale ordinaire. C'est le moment pour les adhérents qui souhaitent intégrer le conseil d'administration de se manifester pour poser leur candidature, et si elle est retenue, d'oeuvrer ensemble pour l'intérêt général et socioculturel de Capestang et son territoire.
Nous remercions les collectivités qui par leur aide technique et/ou financière reconnaissent nos actions et nos engagements au quotidien ; à savoir :
la municipalité de Capestang,
la Communauté de Communes SUD HERAULT,
le Conseil Départemental,
la Région Languedoc Roussillon.
l'Office de Tourisme Intercommunal,

CAC 34

Le CAC 34 (Collectif d'Artistes de Capestang), association créée en 2008, organise des manifestations culturelles pour créer des moments de partage et de convivialité, essentiellement pendant la période hivernale.
Le moment fort de l'année a été Total Festum, fruit d'un partenariat avec la mairie et la région. Le village a vécu quelques jours à l'heure occitane : exposition à la médiathèque, stage de danse, passe carrière avec la réapparition de la Buffatière et le soir, ouverture du balèti par les enfants des écoles, initiés aux danses traditionnelles occitanes la semaine précédente (450 enfants de la maternelle, du primaire et du collège). Suite à l'engouement et l'émotion qu'a suscité cette manifestation, nous souhaitons la renouveler en 2016 avec enthousiasme et énergie, en espérant lui donner plus d'ampleur. En 2015 : Concert de jazz Daltin Trio, master classe et concert du guitariste Pierre Durand, repas partagé avec Lo Barrut, fête de la musique « 100% amateur » avec Dreamride, rentrée arabo-andalouse avec la médiathèque, causerie musicale et poétique « Indignez-vous ! ». Et, comme chaque année, nous avons accompagné le carnaval de l'école maternelle.
Présidente : Camille Simeray

ECC'ART

L'association Ecc'ART propose des animations pour soutenir et accompagner les manifestations du département. "Couleurs marbrées, origami, papier recyclé.... Une gamme complète d'ateliers qui associe le plaisir de la matière aux découvertes de techniques traditionnelles où le public est sollicité de façon active. Devis personnalisé sur demande. Elle gère aussi l'Atelier Papier & Co sur Capestang, un espace d'exposition, de démonstration et d'initiation qui organise des stages et des journées portes ouvertes sur l'année. Ouvert le mercredi et le jeudi ou sur RDV
Pour plus de renseignements contacter nous par Tél. au 06.83.11.28.29 ou par mail : association-eccart@orange.f

Les Amis de la Collégiale

L'association des Amis de la Collégiale Saint Etienne de Capestang ACEC a pour but la contribution à la sauvegarde à la restauration et à l'entretien de la collégiale
Devenir ami de la collégiale est l'objectif de l'adhésif « sauvegarde de notre patrimoine je soutiens les amis de la collégiale » une communication axée sur la sauvegarde de l''édifice
Nous souhaitons mobiliser le plus grand nombre pour s'intéresser au sort de ce joyau majeur de notre patrimoine
Pour cela nous avons besoin de recruter dans notre village mais aussi en dehors des adhérents
Les diverses activités que propose l'ACEC sont orientées vers le développement et la notoriété et la collecte de ressources pour participer matériellement à son entretien, visites, concerts ... d'autres projets verront le jour l'année prochaine

AMAVICA

L'association AMAVICA et tous ses adeptes réunis - protecteurs et défenseurs de la culture des arts et du patrimoine - a pour buts de faire œuvre « d'historien » en recherchant tous les documents ayant trait à l'histoire de la cité de Capestang, d'animer par ailleurs ces lieux et d'y organiser toutes sortes de manifestations culturelles, festives et touristiques. AMAVICA organise les Rencontres de Capestang qui se dérouleront durant la fête locale annuelle. Cette manifestation sera composée comme suit : présence d'auteurs et d'artistes, conférences sur les ouvrages, dédicaces de livres, exposition de peinture, de photographie et de sculpture, ateliers d'écriture et d'initiation à l'aquarelle animés par des spécialistes. L'association est titulaire d'une licence de deuxième et de troisième catégorie d'organisateur de spectacle. Les prochaines Rencontres auront lieu le 7 août 2016.

Contact : president@amavica.info, site web : http://www.amavica.info, 13 rue du Château, 34310 Capestang

Vignelyre, Art Lyrique

Vignelyre se donne pour objet la promotion de l'art lyrique par la pratique amateur dans nos campagnes vigneronnes.

Elle s'est donnée pour « outil » un groupe vocal et musical de qualité, Sull'aria, qui se produit régulièrement en concert et récital, seul ou en compagnie de ses invités, amateurs et professionnels. Cet ensemble chante le répertoire ancien, baroque, classique, romantique, bel canto, moderne. Une bonne petite notoriété l'accompagne désormais. Vignelyre a supervisé cette année un vrai spectacle d'opéra, Carmen, réunissant une centaine de solistes, choristes, chambristes, harmonistes et acteurs (Atelier H de Capestang, oui !), sous la houlette d'une metteuse en scène amateur capestanaise, donné à la Grange de Fontcalvy et à la Fontaine romaine de Montouliers, attirant ainsi un millier de spectateurs.

Sull'aria prépare un spectacle de grands airs d'opéra, duos, trios, reliés par un fil conté. Pas de titre encore, chut…

La cabane des Artistes

Installée dans le département depuis quelques années et récemment arrivée sur Capestang, La Cabane des Artistes est une association qui a pour objectif de promouvoir et développer les pratiques artistiques et ludiques en favorisant les échanges inter-personnels, inter-générationnels et inter-culturels.

Grâce à sa ludothèque itinérante « La Roulotte Ludique », l'association intervient auprès des familles lors de manifestations organisées pour des services d'animation culturelle (journées ludiques, Fête du Jeu Solidaire....), auprès des enfants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, auprès des séniors, à domicile ou en structure, mais aussi auprès de personnes en difficulté…

Nous avons la volonté de partager nos idées et compétences avec des partenaires de la dynamique locale autour de projets concernant ces domaines d'activité. En espérant vous rencontrer bientôt, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.

Pour plus d'informations : www.lacabanedesartistes.com

Contacts : lacabanedesartistes@gmail.com / 06.24.26.60.01 et 07.68.31.15.62

Atelier H

Il réunit onze comédiens amateurs, villageois et voisins proches, au sein d'Humani Théâtre, basé à Capestang. Depuis dix ans, il a monté neuf spectacles vus à Capestang, en Hérault, Aude et Gers.

Dirigé pendant sept ans par Fabien Bergès, actuel directeur du Sillon, ancien directeur d'Humani, avec Marine Arnault, comédienne-metteuse en scène, qui mène désormais l'Atelier, il acquiert doucement un « savoir-jouer» qui séduit spectateurs fidèles et nouveaux. Habité par l'esprit propre à Humani, il interprète des morceaux choisis dans la littérature ancienne ou contemporaine, adaptés à sa géométrie, à sa fragilité d'amateur. Puisant aussi l'inspiration au cinéma (Reprises de toiles), dans son imaginaire (Je suis multiple), passionné, joyeux, il tente d'offrir un théâtre émouvant, rythmé et surprenant.

Il a présenté ici en novembre, recevant une troupe amie venue du Gers, un croquis des travaux en cours sur le thème de l'Odyssée.

ISCAP

Est une association loi 1091, implantée sur Capestang depuis juin 2014, qui assure plusieurs missions dont certaines peuvent répondre à vos besoins.

CAP COMPETENCES CLES

Formation gratuite financée par la Région Languedoc Roussillon. Condition d'accès : être demandeur d'emploi

Maîtriser les savoirs fondamentaux de base (langue française : écrit et oral) afin de vous permettre d'accéder à une formation qualifiante ou à un emploi.

LIEU D'ACCES MULTIMEDIA

Accès gratuit, libre ou accompagné, à l'outil informatique pour toutes vos démarches.

FORMATIONS INDIVIDUALISEES

Pour particuliers et salariés (N'oubliez pas vos droits à la formation). Informatique (débutants et avancés)

Formation CAE

N'hésitez pas à nous contacter au 04.67.30.13.27 / 06.78.65.71.33 - Iscap3411@gmail.com

Ou à venir nous rencontrer 27, bd Pasteur – Capestang

Nous remercions les associations qui ont participé au bulletin .

Club des retraités

Le Club des Retraités de Capestang est une section locale d'Ensemble & Solidaires-UNRPA, association qui a pour but d'informer de leurs droits les retraités et personnes âgées et de les réunir dans la convivialité afin de les aider à sortir de leur isolement.
Marceline Lopez (présidente), Claudine Lopez (vice-présidente), Lise Martinez(secrétaire), Christiane Chretiennot(trésorière), Bernadette Tastavy(trésorière adjointe) et une centaine d'adhérents animent ce club qui ne demande qu'à se développer. Il faut savoir que les retraités font preuve d'un grand dynamisme et qu'ils savent s'amuser.
Activités partagées : lotos, goûters et repas dansants, sorties d'une journée, spectacles, voyages…pour une cotisation annuelle de 16,50 euros (assurance incluse).
A noter que les adhérents participant régulièrement aux lotos ont l'accès gratuit aux goûters et repas dansants et bénéficient de ristournes avantageuses pour les sorties ou spectacles.
Pour tous renseignements, appeler Mme Lopez au 04.67.93.39.75.

Tous Unis pour Sascha

L'association s'est crée à Capestang il y a 3 ans, par la famille de la maman de Sascha, elle a pour but :
Apporter une aide financière et matérielle à Sascha aussi bien dans son développement physique, psychique, émotionnel et nutritionnel.

Récolter des fonds en organisant des manifestations caritatives (spectacles, concerts, manifestations sportives, loto, repas …)

Acquérir du matériel adapter à Sascha, adapter son environnement à ses besoins (habitat familial et véhicule), faciliter ses déplacements et stimuler son développement.

Récolter des fonds pour de nouvelles méthodes en France et à l'étranger (le biofeedback, méthode Padovan, méthode Essentis…) pouvant faire évoluer Sascha vers l'autonomie.

Faire face à toutes les dépenses liées à son handicap, notamment pour financer les séances de rééducations spécifiques, pour le paiement des thérapeutes, des frais de séjour et de transports non pris en charge par des organismes (sécurité sociale, MDPH…)

Informer, conseiller et aider les familles d'enfants handicapés dans leurs différentes démarches

Le président : Jean-Pierre Eychard,
Tél : 06.86.93.56
Site : www.tousunispoursascha.fr

Présence verte services

Depuis 50 ans, l'association PRÉSENCE VERTE SERVICES s'engage au quotidien auprès des familles héraultaises, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées afin de faciliter les tâches de la vie quotidienne.
GARDE D'ENFANTS :
garde d'enfants à domicile et périscolaire
ENTRETIEN DE LA MAISON :
ménage, repassage, entretien du linge
MAINTIEN A DOMICILE :
accompagnement des seniors, sortie d'hospitalisation, aide aux personnes handicapées, SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile), l'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer), APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), livraison de repas, téléassistance.
Sur Capestang, notre responsable de secteur se déplace à domicile pour étudier avec vous toutes les solutions d'aide et vous proposer les services adaptés.
Permanences possibles également à notre agence de Quarante, 7 avenue des Platanes : Les lundis et jeudis 14h00-17h00 et les vendredis 9h00-11h30
Contactez-nous au 04 99 74 37 00, PRESENCE VERTE SERVICES est là pour vous simplifier la vie !

Visites Collégiale Saint Etienne saison 2016

L'association Les Amis de la collégiale organisent des visites guidées, minimum 5 personnes, au profit de la restauration de l'église d'avril à octobre, Vendredi, samedi, dimanche et jours fériés en collaboration avec la commune de Capestang et l'office du tourisme.
Consulter les horaires affichés sur les panneaux à l'extérieur et à l'intérieur de la collégiale.
Autres jours possibles sur rdv pour un groupe de 10 personnes. Renseignements au 04 67 37 85 29
Visite de la collégiale : Visite guidée par un guide conférencier, histoire de la collégiale et de Capestang chef d'œuvre d'art roman et gothique, narthex, vitraux, statuaire, chœur et chapelles.
Tarif groupe : 2.50 euros, Tarif individuel : 3 euros, Tarif enfant : 1.50 euro
Ascension au clocher : Pour ceux qui ont envie de prendre de la hauteur afin de découvrir le village d'un nouvel angle et découvrir les mystères de la construction de la collégiale. Visite du beffroi, cloches, terrasses, panorama à 360 °, canal du Midi, étang de Capestang, vignobles. Pot de bienvenue avec la participation de producteurs locaux : les Terrasses de Gabrielle, domaine Moulin Gimié, domaine de la Provenquière, domaine Cros Reboul, caveau des vignerons du Pays d'Ensérune.
Tarif groupe : 2.50 euros, Tarif individuel : 3.00, eurosTarif enfant : 1.50 euro.
Pour les 2 visites tarif spécial : Groupe : (2.50 euros et 2.50 euros) 3.50 euros, Individuel : (3 euros et 3 euros) 4 euros, Enfant : (1.50 et 1.50) 2 euros.

ÉTAT CIVIL
du 1er Décembre 2014
au 31 Décembre 2015

Naissances

THEVENIN Ethan Yohan Gregory	29 décembre 2014
BERMUDE Lenny Lucas	14 janvier 2015
MATET Diego	15 janvier 2015
LAMARCQ Camille Pierre Raoul	13 janvier 2015
OUALI Lyes Djelloul	28 janvier 2015
BUIL Vanina Olivia	11 mars 2015
PUEYO Tibo Alain	10 mars 2015
OJER Anéa Pricilia	09 mars 2015
DISCOURS Mylan Roger Daniel	11 mars 2015
QUINTO Léandro	16 mars 2015
QUINTO Maélia	16 mars 2015
DUPLAIN Arya Christiane Iselys	17 mars 2015
CHETRAOUI Neïla Marguerite	24 avril 2015
ULRICH BASTIEN Zoé Béatrice Valérie	1er mai 2015
SERRO Selena Béatrice Chantal-Hayet	02 mai 2015
DALMASSO Agathe, Mathilde, Lili	23 juin 2015
GARCIA Noa, Christian, Jean	1er juillet 2015
ROUDIL Pauline Annie Marie	02 juillet 2015
KARROUCH Lina	06 juillet 2015
GéA Rubén Patrick Philippe	05 août 2015
LEGROS Livio	04 septembre 2015
CHAMPOURET Jules André	14 septembre 2015
MARSOL Augustin	22 octobre 2015
DANGMANN Elena, Chinghoih	24 novembre 2015

Mariages

FEUGUERAY Ulrich et RENAUDIER Emilie	13 juin 2015
PUIG Jonathan et MARMOL Sabrina Patricia	08 août 2015
QUINTAIROS Jean-François et GIL Colette	12 septembre 2015
PHALIPPOU Benoît et JULIEN Carole	12 septembre 2015
IRLÈS Sébastien et PEREZ Maryline	19 septembre 2015
VIDAL Guy et FANJAUD Aline	14 novembre 2015

Ils nous ont quittés

GAUFFRE Hélène Paule, célibataire	28 décembre 2014
BARTHES Hélène Marie veuve de Gilbert EYRIES	01 janvier 2015
BIAU Henri Jean Gilbert, célibataire	09 janvier 2015
REYNES Camille Marcel Emile époux de Geneviève GENEROSO	17 janvier 2015
VIDAL Jules Charles Elie veuf de Liberta MAVILLA	23 janvier 2015
LAMUR Geneviève Clotilde Michèle vve de Gilbert FUMANAL	25 janvier 2015
BRU Charles Louis époux de Pierrette CARRERAS	25 janvier 2015
WETZEL Denise veuve de Marcel STRITT	28 janvier 2015
SOLé Georgette veuve de Henri BéNABARRE	01 février 2015
SABATIER Paulette Gilberte vve de André Julien Joseph HUC	05 février 2015
CUADROS Marie Conception veuve de Robert Ernest Jules MIQUEL	07 février 2015
ROUANET Albert Justin époux de Lucienne ROUQUIER	08 février 2015
GONELLA Jean, célibataire	20 février 2015
TISSEYRE Henriette veuve de René Jean Joseph GARRIGUES	20 février 2015
PASCAL Jean-Luc divorcé de Marie-Thérèse MERIGOT	23 février 2015
TROIN Jean-François divorcé de Marie CARLONE	02 mars 2015
CARPENTIER Joseph époux de Denise MARTY	18 mars 2015
PRAT Lucette veuve de René PIALOT	19 mars 2015
BONNAFOUS Pascaline veuve de Camille CALVEL	21 mars 2015
GALLESTEGUI Y BAILO Angèle veuve de Joseph IMBERNON	30 mars 2015
LÉON Didier Sylvain divorcé de Brigitte PORTAIS	15 avril 2015
ROSSEL CAMP Concepcio veuve de Félix ROUQUIER	15 avril 2015
MERLAT Anna veuve de Pierre COHADE	20 avril 2015
ROUANET Andrée veude de Georges CASSILLAC	28 avril 2015
MARQUIER Claire veuve de Emmanuel PERROTI	28 avril 2015
BALMEFREZOL Edmond époux de Jeanne AYRIVIé	21 mai 2015
DULAC Gaston Victor Joseph, célibataire	24 mai 2015
OLLIER Renée, Adrienne divorcée d'André Roger Louis BEAUVERGER	26 mai 015
VERNAZOBRES Germaine, célibataire	10 juin 2015
FERRER Adrien, Michel, Auguste veuf de Ginette BONNET	16 juin 2015
SéREUSE Annie divorcée de Jean-pierre LESTOCARD	20 juin 2015
GAU Lucette Marguerite Emilienne veuve de André CLASTRES	26 juin 2015
PAU Christiane Geneviève veuve de Robert Gérard BOGELMAN	27 juillet 2015
CORNELOUP Monique Andrée, célibataire	03 juillet 2015
RUBIO Jacques Pierre époux de Jenny Pierrette DOUMERC	30 juillet 2015
TRéMèGES René Pierre Cyprien époux de Sylvianne Martine CIANNI	07 août 2015
TISSEYRE Yves veuf de Janine Germaine Elise Rosine GLEIZE	12 août 2015
MARLARD Gaëlle Michèle Christine, célibataire	14 août 2015
TIGNERES Suzanne veuve de Robert Bertrand Julien ABADIE	19 août 2015
THERON Georges Elie époux de Eliette Marie Louise ROUANET	09 septembre 2015
ROUQUIER Lucienne Paule Adèle veuve de Albert Justin ROUANET	13 septembre 2015
MARTIN Marie Dolorés veuve de Léon Jules GALINIER	14 septembre 2015
POLLET Benoit époux de Céline TAILHADES	14 septembre 2015
MARTINEZ Amélie veuve de Gérard FARENC	17 septembre 2015
MAGE Hélène Georgette veuve de Urbain Auguste ROUANET	19 septembre 2015
MARTY Yvette Marie Jeanne veuve de Jean Léon EUGONé	30 septembre 2015
CHARTREZ Henriette Pauline veuve de Louis Eugène LONGATTE	02 octobre 2015
DELPY René Jean veuf de Yvonne Paulette BONNAFOUS	07 octobre 2015
BERGé Yvette Josette veuve de André ROMERA	31 octobre 2015
GALINIER Vladimir Pierre veuf de Ginette Paule ESPANOL	11 novembre 2015
PUJOL Robert André époux de Paulette CABROL	20 novembre 2015
CHAMAYOU Olivier Jean Aimé, célibataire	23 novembre 2015
BERNARD Laurent Frédéric époux de Dorothée Carole FRATTI	12 décembre 2015
MERCK Denis François époux de Yveline Gabrielle DUBOIS	15 décembre2015
JACOB Noémie Gabrielle veuve Roger GHEZI	17 décembre 2015
AMADEI Elodie Louise épouse de Antoine François Raymond Saint LOUP	19 décembre 2015
LLAURENS Jacqueline Mireille Christiane épouse de Pierre HUESO	20 décembre 2015

Animations 2015

Avril : carnaval de l'école maternelle

Mai : Total festum

Juillet : défilé du 14 juillet et spectacle de OC dans la cour du château

Août : DC Franck sur la place Jean Jaurès

14 Aôut : marché art et terroir place Jean Jaurès

Août : « Calle Caribe » sur le Marché

Septembre : Scèn'art de rue

Ville de Capestang